



# Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Age du fer

Dominique GARCIA \*

L'auteur, après avoir précisé le cadre géographique (le Languedoc central) et chronologique (de la fin du Bronze final au changement d'ère) de son étude, replace celle-ci dans le contexte de la Protohistoire régionale. Il analyse, en même temps que les facteurs physiques, religieux, économiques et sociaux, les aspects matériels des communautés humaines depuis la fin du VIII<sup>e</sup> s. Une bibliographie abondante et pertinente, la constante préoccupation de l'impact des cultures méditerranéennes sur les populations autochtones, enrichissent sa présentation de la création d'Agde au sein de son territoire propre. Les ressources naturelles, la répartition des habitats, les voies de communication, alimentent son analyse. Au-delà du territoire physique, celui de l'influence économique agathoise est proposé. Enfin est évoqué le devenir de la cité massaliote dans le cadre romain de la Provincia.

*Mots-clés* : *emporion*, colonisation grecque, société indigène, rapports culturels, activités artisanales et vivrières, économie, chronologie, Agde, Languedoc central, VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.

The author, having defined the geographical (central Languedoc) and chronological (from the end of the Late Bronze Age to the change of era) scopes of his study, re-places it in the context of the regional proto-history. At the same time he analyses physical, religious, economic and social factors and the material aspects of the human communities since the end of the VIII<sup>th</sup> century. An abundant bibliography on the subject and a constant concern for the impact of the Mediterranean cultures on the autochthonous populations enrich his presentation of the creation of Agde within its own territory. His analysis is based on the natural resources, the distribution of the habitats and the connecting roads. The economic influence of Agde beyond its proper territory is suggested. Lastly, the destiny of the Massaliote city in the Roman setting of the Provincia is discussed.

*Key words* : *emporion*, Greek colonization, indigenous society, cultural relationships, crafts and food production, economy, chronology, Agde, central Languedoc, VIII<sup>th</sup>-I<sup>st</sup> century B.C.

## 1 Présentation

Ami-chemin entre *Massalia* et *Emporion*, Agde (fig. 1) durant le dernier millénaire avant notre ère fut successivement habitat indigène, comptoir phocéén, colonie massaliote et agglomération secondaire gallo-romaine. Centre d'intérêt scientifique majeur des recherches qu'André Nicols mena durant une vingtaine d'années en Languedoc, Agde et sa région furent l'objet, par ses soins, de nombreuses recherches et publications dont la synthèse devait former matière à une thèse d'Etat.

Cet hommage sera l'occasion de tenter une étude territoriale du Languedoc central entre Béziers et Lattes, de l'Agadès aux Grands-Causse : en dressant ce tableau général, j'axerai mes propos sur plusieurs aspects — privilégiant notamment l'habitat, son territoire et son exploitation — et en délaisserai d'autres, déjà publiés ou en cours d'étude — comme les nécropoles —, ou bien pour lesquels les données sont encore trop ténues. D'un point de vue chronologique, sera prise en compte la documentation datée entre la fin de l'Age du bronze final et le changement d'ère, de la mise en place des sociétés protohistoriques aux décennies suivant immédiatement la chute de Marseille.

Le secteur d'Agde et de la vallée de l'Hérault compte parmi les rares micro-régions de Gaule méridionale qui puissent se prêter à une tentative d'étude territoriale. En effet, on

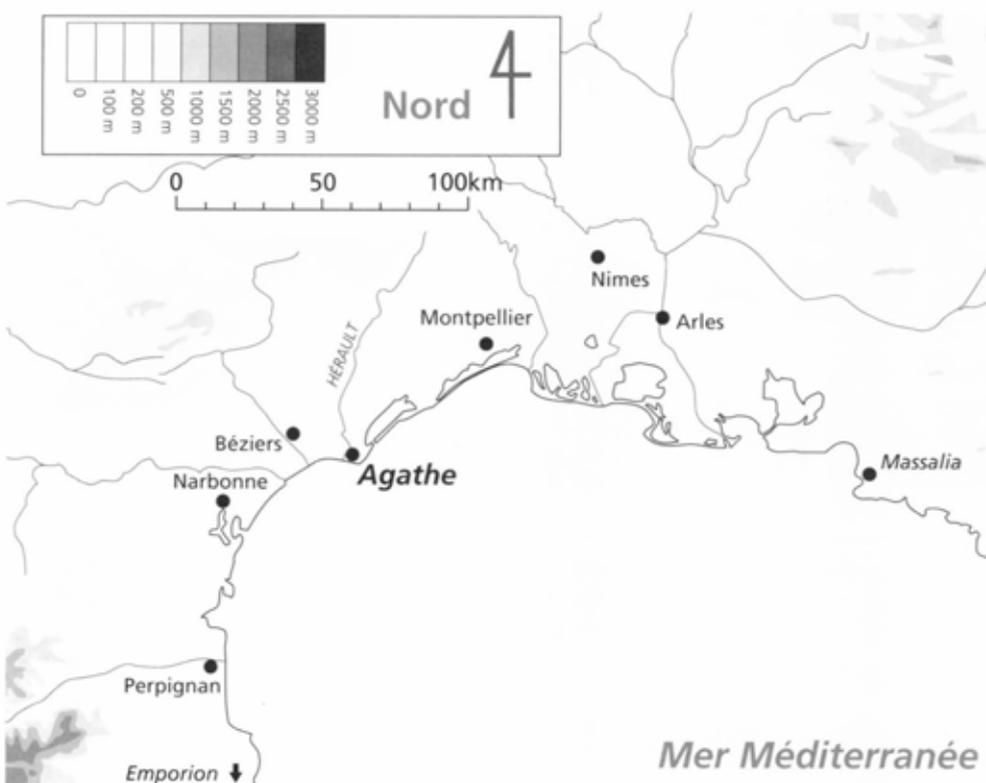
peut estimer que la totalité des agglomérations préromaines sont globalement reconnues, leur datation assurée au quart de siècle et leur extension généralement bien estimée.

Les relations entre Agde et ces habitats (fig. 2), associées à une étude des sites intercalaires (fermes, carrières, débarcadères...) et des découvertes isolées (tombe, dépôts d'objets...), des ressources naturelles et des voies de communication occuperont la seconde partie de notre travail, la première faisant un bilan des connaissances de l'occupation du sol du Languedoc central avant la création de l'*apoikia*.

## 2 Le Bronze final - vers 720 av. J.-C.

Il est important de bien appréhender l'implantation humaine antérieure aux premiers contacts méditerranéens et au processus de sédentarisation qui marquent le début du premier Age du fer.

Dans la vallée de l'Hérault, pendant cette phase chronologique, trois types de sites d'habitat sont reconnus : les sites proches du littoral — bien souvent gisements lagunaires ou de plaine —, les habitats perchés — le plus fréquemment placés sur les premières hauteurs dominant la vallée — et, enfin, des sites troglodytiques situés dans les massifs calcaires de l'arrière-pays caussenard.



### 2.1. L'occupation littorale et le long de la vallée de l'Hérault

L'habitat des Jonquières à Portiragnes (Grimal 1979) est situé à 15 m d'altitude sur un petit terre placé en pleine zone lagunaire, à 2 km au Nord du rivage maritime actuel. Il a livré, il y a quelques années, les vestiges d'une occupation parfaitement datée du Bronze final IIIb à faciès mailhacien I. Le mode de vie présumé des populations concernées semble orienté vers des activités agro-pastorales (mises au jour de meules et molettes, restes osseux de bovidés et de suidés), mais également, durant

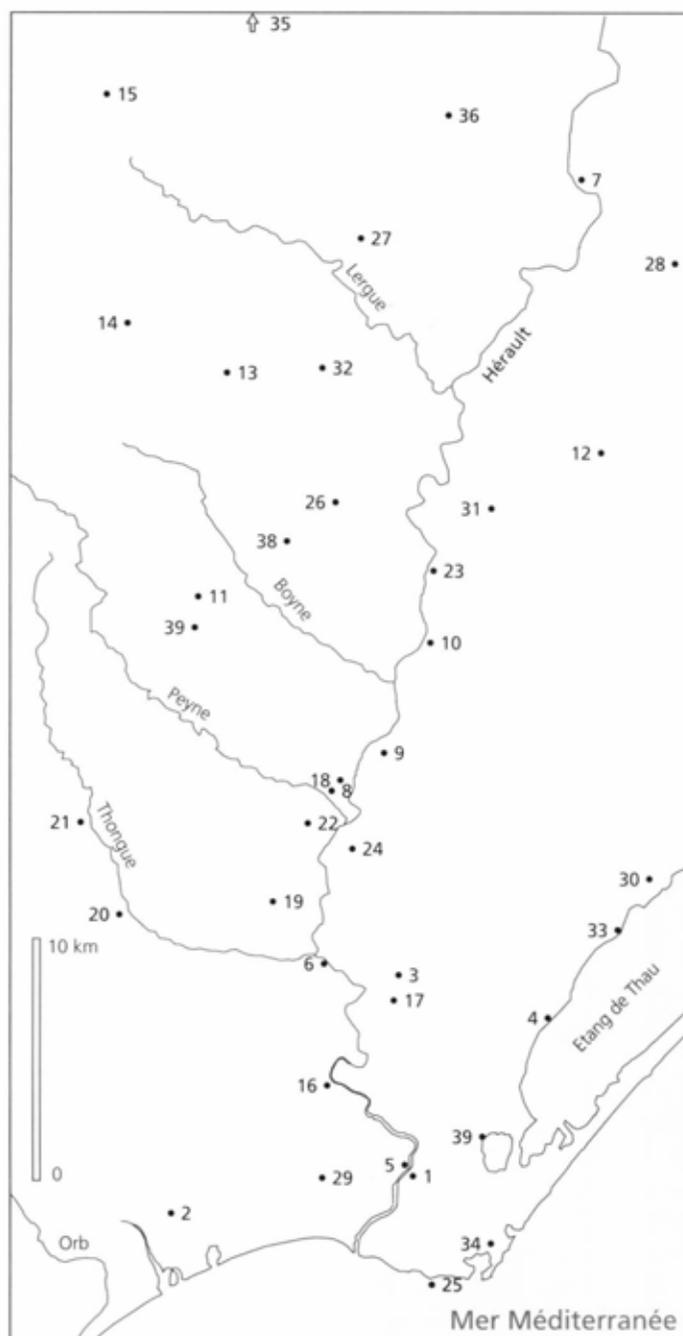
1 Localisation géographique d'Agde (Agathé) en Gaule méridionale.

2 Carte du bassin de l'Hérault et de ses principaux affluents avec indications (en *tramé*) des régions ayant une altitude supérieure à 200 m et des principaux sites énumérés dans le texte dans l'ordre de citation. N°1- Agde (Agathé) ; 2-Portiragnes (Jonquières) ; 3-Florensac (Carreiroux) ; 4-Marseillan (Montpénèdre) ; 5-Agde (L'île) ; 6-Saint-Thibéry (Cessero) ; 7-Aniane (Bois des Brousses) ; 8-Pézenas (Saint-Julien) ; 9-Aumes (Puech Balat) ; 10-Saint-Pons-de-Mauchien (Roquemengarde) ; 11-Neffiès (Puech Arras) ; 12-Saint-Bauzille-de-la-Sylve (Puech Crochu) ; 13- Mourèze (Les Courtinals) ; 14- Octon (Terra Fort) ; 15- Lodève (Le Grézac) ; 16- Bessan (La Monédière) ; 17- Florensac (Mont Jou) ; 18- Pézenas (Saint-Siméon) ; 19- Valros (Le Pirou) ; 20- Servian ; 21- Abeilhan ; 22- Tourbes (Bonneterre) ; 23- Campagnan (Pont-sur-l'Hérault) ; 24- Castelnaud-de-Guers (Saint Antoine) ; 25- Agde (Rochelongue) ; 26- Péret (Bautares) ; 27- Saint-Saturnin (Roque Courbe) ; 28- La Boissière ; 29-Vias ; 30- Loupian ; 31-Plaissan (Saint-Gervais) ; 32-Clermont-l'Hérault (La Ramasse) ; 33- Méze (Mésua) ; 34- Agde (Embonne) ; 35- Le Cros (Mouniès) ; 36- Montpeyroux (La grotte des Fées) ; 37-Agde (Le Bagnas) ; 38-Fontès (Le Céressou) ; 39 - Neffiès (La Vérune).

la saison sèche, de pêche et de collecte de fruits de mer comme le confirme la présence de nombreuses valves de coquillages et d'éléments de filets (pesons découpés dans des tessons de céramique dont certains abandonnés en cours de fabrication). Les techniques de construction font uniquement appel à des matériaux périssables : clayonnages enduits de torchis sur une structure de poteaux plantés. Lors de la découverte de ce site, J. Grimal (1979, 93) plaidait pour « des occupations successives plus ou moins espacées dans le temps ».

Le cas de cet habitat lagunaire regroupant quelques cabanes ne semble pas isolé. Ainsi, par exemple, des traces d'occupation appartenant à la même période ont été rencontrées dans un contexte topographique et culturel proche, à Vendres (habitat du Portal-Viel ; Gondard, Ros 1952 ; Abauzit 1961), où l'on a retrouvé plusieurs vestiges de bâtiments sub-rectangulaires en matériaux périssables dont plusieurs étaient délimités par des calages de poteaux auxquels on aurait « retirés les éléments en bois lors de l'abandon du site » ; mais également à Florensac (Les Carreiroux ; Grimal, Arnal 1966), Sauvian, Marseillan (Montpénèdre) où à Agde même (L'île ; Jully 1978, 9). Ces types de gisements forment tout un chapelet d'habitats égrenés le long de la côte, en bordure de la lagune, entre le Bassin de Thau et l'Aude. Cependant, les études menées ailleurs sur le littoral du sud de la Gaule (Py 1990, 29-30 ; Arcelin 1992, 308-309) tendraient à démontrer qu'ils appartiennent à un phénomène plus large commun, pour le moins, au Languedoc et à la Provence.

Dans la vallée, des habitats qui dépassent rarement une superficie d'un hectare sont attestés le long du fleuve, au contact des zones économiquement complémentaires de Saint-Thibéry (Coulouma, Claustre 1943 et recherches récentes de J.-P. Besombes), à la sortie des gorges à Aniane (Boudou *et al.* 1961 et prospections récentes qui montrent que le site s'étend sur le plateau dominant). Du Sud vers le



Nord, on citera notamment les habitats de Saint-Julien à Pézenas (prospections récentes), du Puech Balat à Aumes, de Roquemengarde à Saint-Pons-de-Mauchien, du Puech Arras à Neffiès, du Puech Crochu à Saint-Bauzille-de-la-Sylve et des Courtinals à Mourèze <sup>1</sup>. Certains de ces habitats de hauteur, probablement les plus méridionaux, pourraient être mis en relation avec les campements littoraux. Selon le schéma de la transhumance inverse (Py 1990, 29-30),

<sup>1</sup> Pour ces sites et les autres gisements occupés au Bronze final III dans la moyenne vallée de l'Hérault, voir Garcia 1993, 89-106.

ils pourraient avoir accueilli ces populations semi-sédentaires durant les périodes humides où les zones palustres du littoral étaient difficilement accessibles et se prêtaient mal aux activités agro-pastorales et prédatrices.

## 2.2. L'économie des habitats de la moyenne vallée de l'Hérault et du Lodévois

La nature des vestiges, mobiliers ou immobiliers et l'étude de la stratigraphie des sites les plus septentrionaux (moyenne vallée et Causses héraultais) n'interdisent nullement d'imaginer, mais sans apporter de témoignages supplémentaires, un modèle identique à celui proposé pour les gisements de la basse vallée et le littoral : nomadisme saisonnier lié à des activités pastorales (transhumance inverse) ou à la pratique de l'écobuage. Mais ce qui caractérise le mieux le peuplement du Bronze final III dans cette région est l'existence de pratiques métallurgiques (Garcia 1993, 100). En effet, la documentation témoigne, directement ou indirectement, de toutes les étapes de ces activités : extraction de minerai (Octon), traitement sur place (Lodève-Le Grézac), fabrication d'objets (Octon, Lodève-Le Grézac, Saint-Bauzille-de-la-Sylve) et refonte de mobilier usagé (Octon). Les territoires théoriques des habitats groupés importants englobent les principaux gîtes cuprifères connus : Cabrièrais et Salagou pour l'habitat de Mourèze, Cabrièrais pour l'oppidum de Puech Arras (Neffiès), Lodévois pour le site du Grézac (Lodève)... A côté de pratiques agro-pastorales traditionnellement attribuées à ces populations, ressortent des activités métallurgiques spécialisées qui n'ont pu s'épanouir qu'au sein d'une économie d'échange. Cet artisanat et le commerce qui en découle ont dû mettre en contact les habitants de cette région — particulièrement riche en minerai de cuivre — avec les populations d'autres secteurs du Languedoc, en particulier celles du littoral et de la partie orientale où le minerai est absent mais où l'on retrouve du mobilier en bronze et des moules de fondeur. En cela, la moyenne vallée de l'Hérault et le Lodévois se distinguent des régions voisines et, en se détachant quelque peu d'une économie de subsistance, annoncent les bouleversements notables que va connaître l'intégralité du Languedoc à partir du siècle suivant. Ce sont peut-être ces activités et les revenus qui en découlent qui ont provoqué l'élan démographique dont témoignent le nombre et l'ampleur des habitats.

Dans la partie septentrionale, à plus de 50 km de la côte et généralement à plus de 600 m d'altitude, la totalité des sites est localisée dans la région des Causses et la zone nord des Garrigues. Il s'agit surtout de gisements troglodytiques qui n'ont, sauf exceptions, pas servi d'habitations durables (Garcia 1993, 89-90). Les grottes constituent en effet des abris temporaires, utilisés comme point d'approvisionne-

ment en eau et peut-être aussi en tant que lieu de pratiques culturelles encore aujourd'hui difficilement cernées <sup>2</sup>.

Pour l'ensemble de ces sites, du littoral aux Causses, le faciès reconnu est celui du Mailhacien I qui semble commun, à l'ouest du Rhône, aux populations languedociennes de plaine et de basses montagnes en cette phase de transition Bronze/Fer.

L'observation de la carte de répartition des sites permet de définir quatre principaux espaces de peuplement : la région lagunaire, les collines dominant le fleuve, les zones cuprifères et les plateaux calcaires. Chacun d'eux correspond soit à la pratique d'activités agro-pastorales associées à la pêche et la récolte de coquillages, soit à des activités agro-pastorales associées à la métallurgie, soit, enfin, à des activités agro-pastorales où la seconde composante serait dominante. Ce modèle de peuplement, où la sédentarité n'est pas achevée et où les activités prédatrices et pastorales dominent très certainement sur l'agriculture, ne laisse pas entrevoir une emprise territoriale concentrique autour des divers centres d'habitat. L'autorité des populations, communauté de personnes ou groupe culturel, devait s'exercer d'avantage sur un vaste ensemble de voies de communication, de points d'eau, de zones cuprifères ou d'autres matières premières (ambre, sel, basalte...) que sur les terroirs entourant les habitats.

### 3

## La vallée de l'Hérault au premier Age du fer : vers 720-525 av. J.-C.

### 3.1. Vers 720-650 : une documentation rare

Le peu de documentation que nous possédons pour cette période ne peut que nous inciter à la prudence, mais force est de constater que prospections et fouilles n'ont révélé aucun habitat sédentaire d'importance. Durant cette phase de transition, les modes de vie ne semblent pas avoir évolué par rapport au tableau dressé pour la fin de l'Age du bronze.

<sup>2</sup> Dans le bassin de l'Hérault, des dépôts d'objets, métalliques et/ou céramiques, ont été retrouvés, notamment dans les grottes de la Clamouse à Saint-Jean-de-Fos et des Fées à Montpeyroux (Garcia 1993, 296-299). Des découvertes similaires ont été signalées dans le bassin de l'Orb, dans les grottes de Laval-de-Nize à Lunas (Guiraud 1985) et de Saint-Pons-de-Thomières (Arcelin *et al.* 1992, 232).

### 3.2. Vers 650-525 : un habitat qui se fixe dans la basse et la moyenne vallée

Le long du fleuve, dans sa partie basse et médiane, des agglomérations importantes sont reconnues surtout à partir de la fin du VII<sup>e</sup> s. : Agde, Bessan, Florensac, Saint-Thibéry, Pézenas et Aumes. Il s'agit très probablement de sites occupés par des populations à la sédentarisation maintenant achevée. L'habitat est placé sur une butte dominant le fleuve, parfois au confluent d'une rivière ou d'un ruisseau. Il domine un terroir peu varié, très certainement partiellement pallustre.

Il apparaît que ce schéma se répète à l'étude des principaux affluents de l'Hérault, par exemple la Thongue avec, de l'amont vers l'aval, les habitats de Saint-Thibéry, Valros, Servian et Abeilhan. Le choix des emplacements paraît davantage lié à la présence d'une voie de communication, fluviale ou terrestre, et aux richesses propres au fleuve et à sa ripisylve qu'à la présence de terrains agricoles. Il existe également des sites beaucoup plus petits comme la cabane du Pierras de l'Hermitage à Servian (Prades, Arnal 1965) ou comme ceux reconnus récemment en prospection près de Pézenas (rens. J.-P. Besombes-Vailhé) qui pourraient marquer l'emplacement de petites exploitations agricoles de bas de pente dépendantes d'un oppidum. L'emplacement des gisements permet d'imaginer une implantation largement liée aux premiers contacts avec les populations méditerranéennes. A. Nickels (1989, 118) avait émis l'hypothèse que l'installation de Bessan pouvait correspondre à un repli des indigènes de la région d'Agde vers un arrière-pays moins directement situé en relation avec les nouveaux arrivants. Pour ma part, la systématisation des créations d'habitats à cette époque et le choix de leur emplacement traduisent davantage un désir de contact que de retrait<sup>3</sup>. Tous ces sites se trouvent largement à moins d'une journée de marche du littoral.

Au-delà, dans la partie septentrionale, au nord d'Aumes, on ne connaît pas d'agglomération antérieure à 530 av. J.-C. ; les quelques sites inventoriés ne semblent guère regrouper plus de cinq à six cabanes (Garcia 1993, 110 et fig. 43). L'analyse de leur répartition fait apparaître une absence quasi totale de gisements à proximité immédiate du fleuve. Quatre secteurs géographiques semblent concentrer ces habitats de moindre importance : l'extrémité occidentale du causse d'Aumelas, le cirque de Mourèze, les monts de Cabrières et les hauteurs dominant la région Saint-Saturnin/Montpeyroux. Ces deux dernières zones sont celles des gîtes cuprifères les plus importants et où les

traces de leur exploitation sont reconnues (dépôts d'objets, moules...). Ailleurs, l'habitat est plus diffus et occupe, en particulier, des emplacements déjà connus à la fin de l'Age du bronze.

### 3.3. La vallée de l'Hérault, confins orientaux du territoire des Elisyques

L'analyse du mobilier métallique et céramique issu des nécropoles à incinération d'Agde (Nickels *et al.* 1989), de Servian (Espérou *et al.* 1980), de Pézenas (Nickels 1990) et de Tourbes (Giry 1961), des sépultures isolées de Campagnan (Garcia 1993, 31-33 et 289-290) et de Castelnaud-Guers (Houlès, Janin 1992), mais également des tumulus des Garrigues (Garcia 1993, 285-287), des dépôts de bronzes de Rochelongue (Bouscaras, Hugues 1972), de Péret (Garcia 1993, 235-252) et de Saint-Saturnin (Garcia 1987b) ainsi que des habitats, autorise le rattachement des sites de la vallée de l'Hérault et de ses abords immédiats aux faciès Grand-Bassin I<sup>4</sup> et Grand-Bassin II définis à la suite des fouilles des nécropoles du premier Age du fer de Mailhac (Aude).

Le faciès Grand-Bassin I, qui est issu de l'évolution sur place du mailhacien I, serait celui des Elisyques. Ce peuple mentionné dès la fin du VI<sup>e</sup> s. par Hécatée de Milet et dont des mercenaires participèrent à la bataille d'Himère sous la conduite des Carthaginois en 480 (Hérodote VII, 195), avait Narbonne comme capitale selon Festus Avienus<sup>5</sup>.

Ce faciès paraît commun aux populations des bassins de l'Aude, de l'Orb et de la partie occidentale du bassin de l'Hérault ; il forme le substrat sur lequel va se développer la culture ibéro-languedocienne. Au moins, dès cette période, la vallée de l'Hérault apparaît comme une frontière ethnique et culturelle puisqu'elle constitue les marges orientales de ce faciès languedocien.

Au niveau de l'analyse territoriale, on assiste durant cette phase à d'importantes modifications de l'implantation de l'habitat selon un processus qui se développera durant les siècles suivants. En sus d'une sédentarisation de l'habitat — dont le choix d'implantation ne semble pas totalement lié à une classique exploitation agricole de terroirs complémentaires —, on observe surtout la mise en avant du rôle du fleuve comme espace de communication et de peuplement<sup>6</sup>. La vallée, confins orientaux du territoire Eli-

<sup>4</sup> Sur une caractérisation exacte de ce faciès, voir Nickels *et al.* 1989, 449-454.

<sup>5</sup> Sur la définition du territoire des Elisyques, voir Barruol 1973 et Nickels *et al.* 1989, 453-457.

<sup>6</sup> Il convient de noter que l'élevage semble encore constituer une activité importante de ces groupes ; dans la nécropole d'Agde, la totalité des offrandes de viande est constituée de quartiers d'animaux domestiques, en particulier d'ovicapridés (voir l'analyse de Ph. Columbeau dans Nickels *et al.* 1989, 473-478).

<sup>3</sup> En cela je rejoins l'avis que formulait M. Gras en 1977 à propos de Bessan : «... la Monédière a été occupée par des indigènes qui désiraient entrer en contact avec les commerçants méditerranéens » (Gras 1977, 153-154).

syque, semble jouer totalement son rôle et forme dès lors un espace de circulation nord-sud et un espace-frontière est-ouest.

### 3.4. Premiers contacts avec les commerçants-navigateurs

#### LES ETRUSQUES

Comme l'avait noté A. Nickels (1990, 24) à propos de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas, « à la différence de ce qui se passe dans d'autres régions — l'arrière-pays nîmois par exemple — rien n'autorise ici à conclure à une quelconque antériorité du commerce étrusque sur le commerce grec ». Les témoins les plus significatifs et les plus précoces de ce commerce sont essentiellement les bassins à rebords perlés de Florensac (575-550 av. J.-C.), Pézenas (dès 610-590 av. J.-C.), Saint-Bauzille-de-la-Sylve (hors contexte) et Mourèze (600-550 av. J.-C.) (Garcia, Orliac 1986) ; la vaisselle en bucchero nero de Bessan (début du VI<sup>e</sup> s.), Castelnau-de-Guers (575-550 av. J.-C. ; Houlès, Janin 1992, fig. 3-2 et 3), Pézenas (dès la fin du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; Nickels 1990, 6) et les amphores vinaires d'Agde (VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; Jully *et al.* 1978, 11), de Bessan (début du VI<sup>e</sup> s. ; Nickels 1989), de Florensac (VI<sup>e</sup> s. ; Marchand 1982), Castelnau-de-Guers (575-550 av. J.-C. ; Houlès, Janin 1992, fig. 3-1), Pézenas (dès 570 av. J.-C.), Mourèze et Montpeyroux (600-550 av. J.-C. ; Garcia 1993, 175). Il conviendra d'ajouter à cette liste un vase "étrusco-corinthien" : la kylix de la tombe de Castelnau-de-Guers (Houlès, Janin 1992, fig. 3-4).

On notera que le commerce étrusque, contrairement au commerce grec — comme nous le verrons plus loin —, touche dès l'origine les zones de l'arrière-pays. La diffusion a-t-elle été réalisée par des "commerçants-explorateurs" ou par les populations indigènes qui, comme nous l'avons vu, se rendaient périodiquement vers l'hinterland ? La présence des produits étrusques dans ces régions minières correspond-elle à un attrait réel pour les métaux ou est-elle due au hasard des échanges ? Je tenterai plus loin d'apporter quelques éléments de réponse.

#### LES IBÉRO-PUNIQUES

Passons rapidement sur le commerce "ibéro-punique" qui vient récemment de faire l'objet d'une étude synthétique dans le cadre de la publication de la table ronde de Lattes sur "l'ibérisation du Languedoc" (Garcia à paraître). Notons cependant que les objets liés à ce commerce appartiennent aux séries les plus anciennes (fin VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.) mises au jour en Gaule.

Il s'agit, d'une part, de trois agrafes de ceinturon de "type Acébuchal" découvertes dans le secteur nord-est de la nécropole indigène d'Agde et, d'autre part, de treize

urnes-sacs en céramique non tournée engobée de rouge, provenant également de sépultures agathoises (Nickels *et al.* 1989, 304 et 334), qui sont très certainement des imitations indigènes de vases puniques.

Mais ce phénomène ne connaîtra son plein développement qu'à partir du VI<sup>e</sup> s. comme en témoignent deux types de documents : le mobilier métallique, notamment les agrafes de ceinturon, et la céramique peinte.

L'étude du mobilier métallique, en particulier des armes et de la parure, montre un développement des influences ibériques sur la culture matérielle de la vallée de l'Hérault au VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. : apport de pièces d'autres régions ibériques et sans doute production sur place d'objets de typologie ibérique, notamment des agrafes de ceinturon et les fibules à double ressort. A l'exception de quelques pièces isolées, proches du faciès "suspendien" (Garcia 1993, 277), l'analyse globale du mobilier métallique permet de rattacher le faciès de la vallée de l'Hérault au faciès ibérique du Languedoc occidental. Ce faciès refléterait l'évolution progressive d'une culture matérielle locale stimulée par des apports étrangers et des contacts régionaux. Ce fait est confirmé par l'étude du mobilier céramique de type ibérique pour lequel on note, en plus des importations péninsulaires, le développement des productions locales avec la mise en place d'un atelier dans la basse vallée de l'Hérault (Jully 1976 ; Gailledrat 1993, 461), dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s.

#### LES GRECS

Bien entendu, ce sera la rencontre entre les Grecs et les indigènes du Languedoc central qui marquera le plus cette période. Je garderai comme trame chronologique les deux premières phases mises en évidence par A. Nickels (1983).

#### • Vers 650/630-575 : la phase d'exploration

Les contacts avec des Grecs sont certains dès que débute ce qu'il est convenu d'appeler la phase d'exploration (deuxième moitié du VII<sup>e</sup>-début VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.), comme en témoigne la découverte de quatre vases tournés du troisième quart du VII<sup>e</sup> s. à Agde, d'une coupe rhodienne du dernier quart du VII<sup>e</sup> s. à Servian, et d'une œnochoé "rhodienne", d'un gobelet "rhodien" et de quatre stamnoï dont trois "rhodiens" et un "phocéén" datés de la fin du VII<sup>e</sup> s./début du VI<sup>e</sup> s. à Pézenas (Nickels *et al.* 1989, 455). Ces différents vases ne permettent pas de connaître l'origine de ces explorateurs : rhodienne ou grecque des îles, le débat reste et demeurera ouvert pour longtemps<sup>7</sup>. Selon A. Nickels (1983, 418), des Grecs vivent dans la région d'Agde dès le premier quart du VI<sup>e</sup> s. ; il s'agirait de « l'installation permanente d'un petit groupe de Phocéens au milieu — ou à côté —

<sup>7</sup> Voir les hypothèses exposées par P. Rouillard (1991, 219, n. 11) à l'avis duquel je me range pour réaffirmer, une fois de plus, la précarité de l'hypothèse du commerce étrusque de "seconde main".

d'une communauté indigène », cet établissement pourrait être lié à la création et au contrôle d'un "relais maritime".

• Vers 575-525 : l'installation grecque archaïque dans la région d'Agde/Bessan

Dans la basse vallée de l'Hérault, des ateliers fabriquant de la céramique grecque d'Occident de type grise monochrome fonctionnent dès le deuxième quart du VI<sup>e</sup> s. av. n. è., comme l'avais noté A. Nickels (1983, 417) et comme le prouve notamment la découverte de Castelnaud-Guers (Houlès, Janin 1992, 435 et fig. 3-5). Si l'officine n'est pas localisée à ce jour, le faciès de ces céramiques est nettement distingué de ceux des productions de Marseille et de Provence et l'analyse de la diffusion des pièces autorise une attribution à l'Agadès (Nickels 1978).

Les sondages stratigraphiques réalisés rue Perben à Agde (Nickels dans ce volume) démontrent l'installation de Grecs au plus tard vers le milieu du VI<sup>e</sup> s., à l'emplacement même de la future colonie. Pour A. Nickels (1983) le caractère plus phocéen que massaliote du faciès agathois était évident. Il faudrait donc voir dans Agde un *emporion* phocéen créé quelques décennies à peine après *Massalia* et *Emporion* et peu de temps avant la chute de la métropole ionienne. Nous aurions là un pôle supplémentaire au réseau phocéen en Occident (Morel 1992, 17-18) ; une étape entre Marseille et Empuriès s'inscrivant dans un schéma d'implantation commun (Gras 1993, 105-106).

A la même période, la présence de Grecs est également attestée à Bessan par la construction de cabanes à abside<sup>8</sup> ; cette installation est interprétée comme une tentative de mainmise sur l'arrière-pays immédiat d'Agde (Nickels 1989). Bessan se trouve à 6 km au nord de l'*emporion*, en bordure du fleuve, au niveau d'un point de limite de rupture de charge et au carrefour de voies de communication nord-sud et est-ouest. Ce gisement, remarquablement bien situé, s'étend sur un petit plateau d'environ 3 hectares. On pourrait imaginer un fonctionnement par paire : Agde, *emporion* puis rapidement *polis* portuaire grecque — espace urbain fortifié placé non loin de la côte — et Bessan assurant le rôle d'interface<sup>9</sup>, lieu d'échange et de contact entre Grecs et indigènes, espace plus ouvert mais légèrement plus en retrait dans l'arrière pays.

Notons enfin que, si à cette période la fondation phocéenne d'Agde se place bien à la limite orientale de l'aire ibérisée, elle se justifie davantage comme un point d'appui supplémentaire à l'*emporion* grecque — au même titre que *Massalia* ou *Emporion* — que comme « la matérialisation d'une frontière entre deux domaines » (Py 1993, 92).

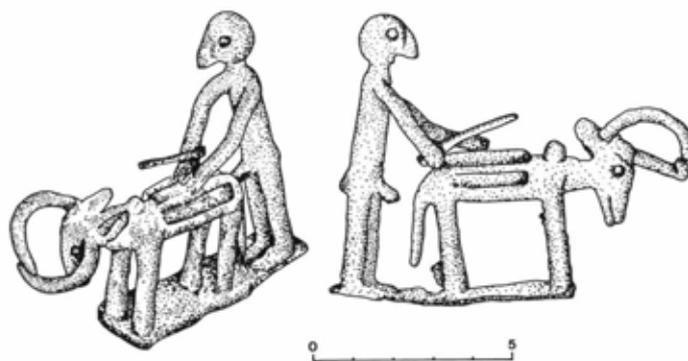
<sup>8</sup> Ce type de construction aurait également été rencontré dans la cité d'Agde lors de fouilles anciennes (Aris 1986-1987, n. 10).

<sup>9</sup> Sur ces centres d'interface de Gaule méridionale, voir Bats 1992, 272 qui cite également Saint-Blaise, Arles, Espeyran, Lattes et peut-être Béziers et Pech Maho.

### 3.5. Impacts et natures des premiers contacts : hypothèses de travail

Force est de constater que les témoignages de ces premiers contacts — grecs, étrusques et ibéro-puniques — apparaissent tous dans le même demi-siècle, soit dans l'intervalle 650-600 av. J.-C. avec, peut-être, une légère postériorité pour les produits étrusques. Ces témoignages et leurs impacts semblent bien différents selon les populations concernées.

Il est difficile de parler de "phase de contact" lorsque l'on tente d'analyser la présence étrusque. Elle fut peut-être plus tardive, nous venons de le dire, mais très marquée tant en volume (de céramique mais surtout d'amphore, donc de vin) qu'en profondeur : à Bessan, au milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., les amphores vinaires étrusques représentent déjà plus de 85 % du total des amphores ; il en est de même à Agde. La carte de répartition des découvertes qui inclut également le sud du Causse du Larzac montre que la diffusion des produits est large et que, si le volume diffusé est sans doute plus important près du littoral, les zones aux réels intérêts agro-pastoraux et miniers de l'hinterland sont également touchées. Notons, à ce propos, que c'est de cette phase que sont datés les enfouissements des principaux dépôts d'objets en cuivre et en bronze — dits dépôts launaciens — mis au jour dans la vallée de l'Hérault : découvertes réalisées soit près des zones d'exploitation minière comme à Péret, Saint-Saturnin ou La Boissière, mais aussi près du littoral, comme à Vias, à Loupian ou encore à Agde avec 1 700 objets essentiellement en bronze et 800 kg de lingots de cuivre pur découverts dans l'épave de Rochelongue, à quelques mètres du rivage agathois. Sur ce point, la documentation issue de la vallée de l'Hérault autorise la présentation d'un modèle cohérent du déroulement du "phénomène launacien".



3 Petit groupe en bronze mis au jour hors contexte sur la commune de Bessan, à une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest d'Agde : homme nu guidant un animal cornu (buffle ?) chargé de trois objets allongés (lingots de métal ?) (L. : 9 cm ; h : 7,5 cm).

Dans l'arrière-pays, la relation habitat/gîte cuprifère/dépôt d'objets et de lingots est clairement établie (Garcia 1993, 255-260). Les dépôts sont composés de lingots et de haches-lingots réalisés à base de cuivre extrait sur place et de pièces de bronze récupérées par les indigènes. Cette masse de cuivre et de bronze était ensuite transportée vers le littoral. Cette étape se déroulait soit sous le contrôle des indigènes — si l'échange avait lieu dans des "villes marchés" proches de la côte —, soit par le biais des commerçants méditerranéens ou de leurs intermédiaires si l'échange était réalisé près des lieux de production. Plusieurs dépôts ont été retrouvés le long de voies naturelles de communication et près du littoral. A ce propos, il convient également de rappeler la découverte effectuée il y a une trentaine d'années (*Gallia*, 31, 2, 1973, 489) sur la commune de Bassan, à une vingtaine de kilomètres au Nord-Ouest d'Agde. Il s'agit d'une petite statuette en bronze figurant un homme nu conduisant un animal cornu (fig. 3) chargé de trois barres qui pourraient être des lingots. Cette pièce, peu commune, aux influences orientales sensibles, et découverte hors contexte, n'est pas sans rappeler les petits bronzes cultuels de la transition Bronze/Fer mis au jour en Etrurie (char de Bizenio, Viterbe, VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. n. è.), en Espagne et au Portugal le long d'une "route des minéraux" (Coffin, Sion 1993, 292).

La dernière étape du trafic est attestée par l'épave de Rochelongue dont le mobilier — objets de récupération en bronze, haches/lingots et lingots de cuivre <sup>10</sup> — est en tous points semblable à celui des dépôts et pour laquelle une étude récente (Bouloumié 1989) a signalé la présence de plusieurs pièces marquées de la lettre peinte *Y*. J. Gasco (1993, 62) rapporte que les découvertes étaient réparties sur un rectangle de 15 m sur 14 m ; les pièces étaient groupées par catégories d'objet, comme dans des sacs ou des couffins, et des clous en fer et en bronze montraient l'assemblage du navire. L'hypothèse d'un bateau en partance pour une cité d'Etrurie méridionale paraît plausible ; cette cargaison comme la quasi-totalité des dépôts launaciens constituerait une des contreparties indigènes offertes aux commerçants fournisseurs de vin de Vulci ou de Cerveteri <sup>11</sup>.

Comme je l'ai déjà dit, les objets "ibéro-puniques" sont certes le reflet d'apports commerciaux mais très certainement, également, de l'évolution sur place d'une culture matérielle commune aux populations élysiques des vallées de l'Hérault, de l'Orb, et de l'Aude. Ces contacts et ses apports annoncent le développement d'une culture ibérique dont on verra qu'elle atteindra son apogée au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

<sup>10</sup> Une étude complète et collective du contenu de cette épave est en cours sous la direction de J. Guilaine. La quantité et la qualité des lingots de cuivre embarqués sur ce bateau révèle le dynamisme et la haute technicité des métallurgistes "launaciens" (rens. P. Ambert, CNRS).

<sup>11</sup> Cette hypothèse a été en dernier lieu avancée par M. Gras (1985b) et B. Bouloumié (1989a).

et dont l'affirmation ira à l'encontre du développement des échanges méditerranéens grecs et étrusques.

Les premiers témoins grecs sont plus à mettre au compte de contacts préliminaires qu'à la mise en place d'une réelle activité commerciale. Ils sont rapidement suivis d'une installation effective, de la mainmise sur un territoire et de productions artisanales qui reflètent, dès le départ, une réelle ambition coloniale. Cette installation en Languedoc central est cependant progressive et si des traces sont perceptibles dans la partie littorale et dans la basse vallée dès la fin du VII<sup>e</sup> s. av. n. è., il n'en va pas de même pour la moyenne vallée et le Lodévois qui ne semblent entretenir de réelles relations avec ces commerçants qu'à partir de la seconde partie du VI<sup>e</sup> s., c'est-à-dire après la création de l'*emporion* d'Agde.

En résumé, et à titre d'hypothèse de travail, nous retiendrons trois types de relations différentes selon les populations concernées : contacts commerciaux et évolution ethno-culturelle pour les "Ibéro-puniques", échanges liés à une exploitation des ressources de l'arrière-pays (notamment minières) pour les Etrusques et implantation, mais également échanges, consommation et production pour les Grecs.



## Vers 525-425 : un siècle de restructurations puis de troubles

### 4.1. Vers 525-500 : la présence grecque près du littoral entraîne une restructuration de l'habitat dans l'arrière-pays

Dès 525 av. n. è., dans l'arrière-pays et jusqu'à 40 km de la côte, sont créées de nombreuses agglomérations perchées (Garcia 1993, 317) <sup>12</sup>. Ces oppidums occupent trois types de sites bien définis : des espaces déjà occupés au Bronze final III et peut-être au début du premier Age du fer, des promontoires qui dominent directement la vallée de l'Hérault et, enfin, les zones cuprifères les plus importantes de la région. Il s'agit d'agglomérations indigènes fixes comme l'attestent l'édification de remparts, la présence de structures de stockage et l'analyse des stratigraphies ; mais la présence de produits importés (vin et céramiques) té-

<sup>12</sup> A la longue liste des sites proposée récemment (Garcia 1993), il convient d'ajouter la découverte d'un nouvel oppidum de la fin du premier Age du fer sur la commune de Saint-Pargoire : l'oppidum de Perdigaïre situé à 4 km à l'ouest du fleuve, sur une colline dominant la moyenne vallée de l'Hérault, à mi-chemin entre les oppidums d'Aumes et de Plaisan.

moigne de relations commerciales avec les Ibères, les Etrusques et, surtout, les Grecs. Le mobilier d'origine méditerranéenne mis au jour sur ces habitats (en particulier Saint-Bauzille/Puech Crochu, Plaissan/Saint-Gervais et Clermont/La Ramasse) fait ressortir l'apparition en force d'un commerce portant sur des céramiques fines — en particulier des céramiques grecques produites dans l'Agadès (Nickels 1978 ; Garcia 1993, 182-185) —, mais surtout sur le vin, comme le montrent amphores étrusques et surtout grecques : l'appartenance de la région au circuit commercial des Phocéens d'Agde est nettement marquée.

Ce sont ces relations économiques qui ont partiellement suscité, sans doute, le regroupement des populations indigènes sur ces habitats perchés : ils sont désormais plus sûrs — défendus par une enceinte —, ils marquent le paysage, dominant un territoire diversifié et surveillent la vallée de l'Hérault. Ils longent cette voie de pénétration naturelle vers l'arrière-pays avec un espacement n'excédant pas 10 km. Chacun occupe un territoire estimé à environ 20 km<sup>2</sup> qui devait permettre la survie du groupe et la production d'excédents<sup>13</sup>. L'existence d'habitats plus retirés, mais dont le territoire recelait des richesses minières (cuivre, argent), permet de définir l'une des contreparties qui, avec le surplus des activités agro-pastorales, ont pu intéresser les commerçants. Sauf exceptions, la diffusion des produits méditerranéens ne semble pas dépasser les marges méridionales des causses héraultais. Les zones arides et sans grande valeur minière du nord du département n'ont pas retenu l'intérêt des populations indigènes et, par voie de conséquence, des commerçants grecs et étrusques.

Près du littoral, les principaux sites reconnus reçoivent une quantité importante de produits d'origine méditerranéenne en majorité grecque. A Bessan, les maisons grecques qui continuent d'être occupées (Nickels 1989) témoigneraient de la survivance de l'*emporion* grec jusqu'un peu avant 500 av. J.-C. Les autres agglomérations indigènes (Florensac, Aumes, Pézenas...) bénéficieraient de la proximité de l'installation grecque et, peut-être, d'un rôle d'intermédiaire.

#### 4.2. Vers 500/475-425 :

##### *le recul de la présence grecque et le développement de la culture ibéro-languedocienne*

Vers 500/475 av. J.-C., nombre des habitats de la vallée de l'Hérault vont être abandonnés ou, du moins, verront se réduire leur surface d'occupation.

<sup>13</sup> Ces résultats sont un résumé d'une analyse des terroirs et des territoires que j'ai menée, selon diverses approches, sur une micro-région de 290 km<sup>2</sup> (Garcia 1993, 164-172 et fig. 71).

A Saint-Bauzille/Puech Crochu, l'oppidum fondé vers 525 est totalement abandonné vers 500 av. J.-C. A Clermont/La Ramasse, l'agglomération — elle aussi créée au début du dernier tiers du VI<sup>e</sup> s. —, subit une destruction, peut-être brutale comme pourrait en témoigner la cabane en matériaux périssables découverte effondrée avec tout son mobilier *in situ* (Garcia 1993, 130-131 et fig. 51-52). Une activité d'habitat extrêmement réduite pourrait cependant avoir existé durant les deux premiers tiers du V<sup>e</sup> s.

Toujours dans la moyenne vallée et le Lodévois, d'autres gisements parmi les plus significatifs indiquent des changements — voire des bouleversements — importants : abandon total du site ou rupture dans la stratigraphie, augmentation du taux de la céramique non tournée et forte baisse des céramiques et produits importés, absence d'évolution technique, enfin. La cabane des Courtinals à Mourèze qui est datée du milieu du V<sup>e</sup> s. av. n. è. marque bien cette tendance : site en retrait de la vallée, construction en torchis, modes de vie traditionnels, proportion de céramique non tournée proche de 94 % (alors qu'elle n'était que de 53 % cinquante ans plus tôt à Plaissan/Saint-Gervais) (Garcia, Orliac 1990). La nécropole de Pézenas et le site d'habitat de Saint-Siméon sont également abandonnés vers 500-480 av. J.-C. (Nickels 1990).

Cette documentation archéologique de l'arrière-pays laisse entrevoir les grands mouvements qui semblent se dérouler dans la région d'Agde durant cette période : à Bessan, dès le premier tiers du V<sup>e</sup> s. (Nickels 1989, 116-117), les maisons grecques sont remplacées par un habitat traditionnel indigène. A Florensac, l'habitat est abandonné dans le premier quart du V<sup>e</sup> s. alors « que sa position et ses avantages topographiques le destinaient pourtant à un bel avenir » (Nickels 1987, 40). A Agde même, on note un recul de la présence grecque et d'importantes transformations dans l'urbanisme (Nickels dans ce volume).

Les données de la vallée de l'Hérault confirment l'idée d'une période de rupture en Languedoc occidental au V<sup>e</sup> s. av. n. è., au moins durant les deux premiers tiers du siècle. Cette hypothèse a déjà été émise à la suite des observations stratigraphiques effectuées à Pech Maho et Mailhac dans l'Aude (Solier 1976-1978, 211-214) mais également à partir de l'étude du mobilier attique d'une dizaine de sites héraultais (Jully 1973, 165-181).

En Languedoc occidental, un site important semble connaître une évolution toute différente. Il s'agit de Béziers, dont les fouilles récentes ont montré que l'occupation principale se place du début du V<sup>e</sup> s. à la fin du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; c'est un habitat d'au « minimum 20 hectares de superficie occupée et bâtie au V<sup>e</sup> s.... certainement assez peuplé et probablement riche » (Ugolini *et al.* 1991, 198). Face à l'affirmation d'une « ville grecque oubliée » ou du moins d'un site témoignant « d'une indéniable emprise grecque » (*ibid.*) — qui au vu de la documentation publiée

n'est pas probante <sup>14</sup> —, pourrait être formulée l'hypothèse du développement d'une agglomération qui découlerait des activités commerciales avec le commerce ibérique et qui marquerait l'épanouissement de la culture ibéro-languedocienne <sup>15</sup>.

En effet, le phénomène clairement observé dans la vallée de l'Hérault est marqué par un recul de la présence grecque mais également par l'accentuation de l'activité marchande ibérique, et amplifié par l'abondance de la production ibérique locale. Le site de Bessan (Nickels 1989) fournit des données particulièrement parlantes concernant ces périodes. Pour la céramique peinte de type ibérique, et par rapport à l'ensemble des céramiques à l'exception des amphores, on passe à un taux de moins de 2 % durant la phase Bessan I (600-540 av. J.-C.) qui correspond à une occupation indigène, à plus de 40 % durant la phase Bessan II (540-500), qui est celle des maisons grecques à absides ; à 76 % dès la phase Bessan IIIa (500-475) et plus de 40 %, encore, durant la phase Bessan IV (475-425 av. J.-C.).

Sur le total des amphores, les exemplaires ibéro-puniques représentent moins de 7 % durant le VI<sup>e</sup> s. mais plus de 80 % dès la phase Bessan IIIa (500-475) et 12,5 % à partir de 475 av. J.-C.

A la fin du V<sup>e</sup> s., dès que la présence grecque se fait à nouveau sentir, le "processus d'ibérisation" des populations indigènes de la vallée de l'Hérault va cesser alors qu'il se poursuivra régulièrement ailleurs, notamment en biterrois, où « un faciès original conserve alors une grande vitalité » (Gailledrat 1993, 461).

En effet, la fin du V<sup>e</sup> s. et le début du IV<sup>e</sup> s. marquent un important tournant dans l'histoire régionale : c'est durant cette période que sera fondée "sur le cours de l'*Auraris*" la colonie massaliote d'Agde, "contre les barbares qui habitent le long du Rhône" (Strabon IV, 1, 5). Au cœur du Golfe Massaliotique, elle assurera désormais d'une manière durable la présence grecque en Languedoc central et, par là même, entraînera des transformations sensibles au sein des structures socio-économiques indigènes.

<sup>14</sup> Voir notamment Py 1993, 120, pour qui l'hypothèse grecque repose sur une « conclusion hâtive et erronée » et que l'analyse de la documentation amène à placer Béziers « dans le monde ibérique du Nord-Est ».

<sup>15</sup> L'étude du matériel amphorique biterrois (Ugolini, Olive 1990, 122-123 et fig. 2) montre que les importations de vin "ibéro-punique" se tailleront la part la plus importante du marché jusqu'en 430 av. n. è. Ce n'est donc qu'après la fondation d'*Agathé* que les amphores de Marseille seront majoritaires et connaîtront alors une "irrésistible ascension" jusqu'à la fin de la "première occupation du site". Voir également le récent article de J. Unterman (1992) à propos de l'origine ibérique du nom de Béziers (p. 25) et le rôle des Ibères « qui avaient autorité sur la vie des affaires dans les stations commerciales » (p. 26).

## 5 La colonie massaliote d'Agde, de la ville et de son territoire (vers 425-49 av. n. è.)

Il n'est pas de mon propos de résumer les découvertes anciennes effectuées en Agde <sup>16</sup>, ni de présenter les fouilles les plus récentes. Pour ces dernières, je renverrai à l'article d'André Nickels dans ce volume et aux études en cours. Je présenterai cependant un tableau général des données topo-historiques qui me permettront d'appréhender au mieux la *chôra* agathoise et les rapports entretenus entre Agde et son arrière-pays.

### 5.1. La ville

#### LA TOPOGRAPHIE

L'agglomération coloniale d'Agde est un bastion d'un peu plus de quatre hectares (Nickels 1981 et 1983, 422), sis à l'emplacement de la ville médiévale (aujourd'hui le quartier de la Cité), sur une butte basaltique accusant une légère pente d'Est en Ouest en direction du fleuve qu'elle borde, à 3,5 km du rivage actuel et à une dizaine de mètres d'altitude. Si la colline domine la plaine environnante, la ville n'était pas visible du large et c'était le Mont Saint-Loup, placé entre la cité et la mer qui, du haut de ses 113 m, devait former un amer remarquable.

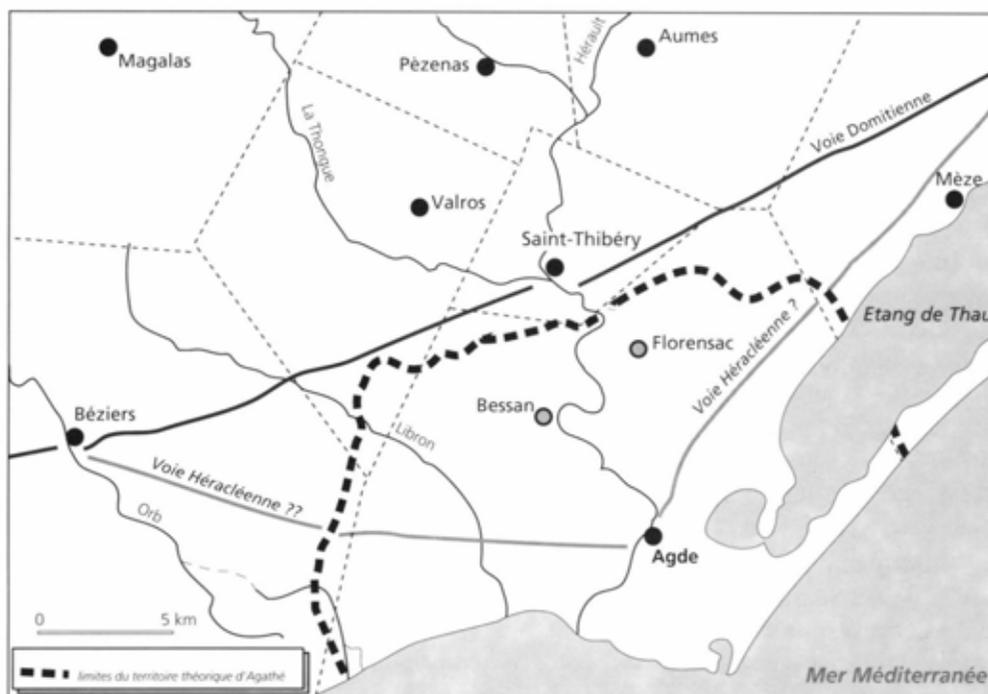
L'implantation d'*Agathé* <sup>17</sup>, la colonie d'Agde, sur une colline basse, en bordure d'un fleuve navigable, à proximité d'espaces lagunaires et à l'embouchure d'un arrière-pays riche en ressources naturelles n'a rien d'original pour un site phocéén <sup>18</sup>. Ces critères, associés aux exigences de la politique maritime massaliote, ont dû influencer sensiblement dans le choix de ce site connu des commerçants grecs depuis plus de deux siècles et placé exactement à mi-chemin entre *Massalia* et *Emporion*, à proximité d'un cap dont l'avancée marque la limite entre le Golfe de Narbonne et le Golfe Galatique.

<sup>16</sup> Les dossiers les plus complets sont ceux réunis par J. Sagnes (1961 et 1971), puis par J.-J. Jully *et al.* (1978).

<sup>17</sup> Sur l'origine du nom d'*Agathé*, voir Sagnes 1971, 52 qui rapporte qu'Étienne de Byzance nous dit que Timosthène, au III<sup>e</sup> s. av. n. è. — et peut-être Philon — l'appelait *Agathé Tyché* (la "Bonne Fortune") et que les autres auteurs anciens ne désignaient la ville grecque que sous le nom d'*Agathé*. C'est pourquoi M. Clerc et F. Benoît considéraient qu'*Agathé* — tout comme *Massalia* — est un nom indigène "rhabillé à la grecque".

<sup>18</sup> Sur la "cité phocéenne", voir par exemple Martin 1973, 99 et plus récemment Rouillard 1991, 218.

4 Carte de du bas-Languedoc central entre Béziers et Mèze, avec indications de l'Hérault et de ses principaux affluents ; des agglomérations préromaines occupées au début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (marquées par les points noirs) ; des villes de Bessan et de Florensac abandonnées à la suite de la fondation de la colonie massaliote d'Agathé (Agde) (marquées par les points gris) ; du tracé romain de la *Via Domitia* et de l'hypothétique tracé méridional de la voie héracléenne ; des territoires théoriques des différentes agglomérations (selon les procédés des "polygones de Thiessen" et "du plus proche voisin" ajustées aux données oro-hydrographiques) ; de l'étendue estimée de la *chôra politiké* de la colonie massaliote d'Agathé (en tirets épais).



#### LES DATES DE LA FONDATION DE LA VILLE

Les fouilles stratigraphiques effectuées par A. Nickels permettent de dater précisément la création de la colonie de la fin du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Nickels 1982 et dans ce volume). L'organisation urbaine qui a été mise en place au milieu du V<sup>e</sup> s., et qui durera au moins jusqu'au changement d'ère, connaîtra successivement quatre systèmes urbains orthogonaux (Nickels 1981, 30-31) inclus dans des ouvrages de fortification en briques crues sur un solin de blocs de basalte. La cité est partagée en deux par la *platea*, un axe viaire de 8 m de large aujourd'hui marqué par la rue Terrisse.

La ville est occupée depuis le début de la Protohistoire. Au lieu-dit Belle Ile, situé à 100 m au Nord-Ouest de la ville antique, a été reconnu un site du Bronze final III (Jully *et al.* 1978, 9) <sup>19</sup>. Si l'habitat lié à la nécropole du premier Age du fer — qui correspondrait à une population d'environ 220 à 280 personnes (Nickels *et al.* 1989, 400) — n'a pas été localisé, une phase indigène antérieure à la création de l'*emporion* a été reconnue dans les niveaux du début du VI<sup>e</sup> s. (Nickels 1982 et dans ce volume).

#### NÉCROPOLES ET SANCTUAIRES

##### • Les nécropoles

La nécropole coloniale la plus importante et la plus clairement attestée est celle qui se superpose aux tombes

du premier Age du fer du Peyrou <sup>20</sup>. Elle est située à environ 500 m au Nord-Est de la ville antique et occupe la partie sub-sommitale d'une petite colline (entre 12 et 14 m d'altitude). Tout en perpétuant un espace funéraire plus ancien, sa situation "en face de la ville" n'est pas sans évoquer celle que les textes anciens assignaient traditionnellement aux nécropoles (Lucien de Samosate, Charon, 22) et qui a été reconnue dans d'autres cités coloniales comme Marseille (Bertucchi 1992b, 128) ou *Emporion* (Rouillard 1991, 259). Ce cimetière pourrait se placer le long d'une piste vers le Nord-Est, actuellement évoquée par le "chemin du Peyrou" qui rejoint ensuite le "chemin de Saint-Michel" et le "chemin des Romains" via Marseillan.

La nécropole du Peyrou se compose de « plusieurs dizaines de tombes des IV<sup>e</sup> - II<sup>e</sup> s. av. n. è. » et « révèle la coexistence dans une même nécropole de rites très différents » (Nickels 1983, 422) : inhumations au mobilier rare ou absent, inhumations d'enfants en amphores, incinérations au mobilier plus abondant.

Selon A. Nickels (1983, 423), une telle diversité des rites « ne peut s'expliquer que si l'on admet la présence, dans la même nécropole, de sujets d'origines différentes, colons massaliotes et indigènes fortement hellénisés ». Cette variété se retrouve dans d'autres nécropoles coloniales comme celles d'*Emporion*, mais également à Marseille, comme l'a souligné une récente synthèse (Bertucchi 1992b) ; elle serait également commune en Grèce même. Il

<sup>19</sup> J.-J. Jully (1983, 1234) signale également la découverte, en centre ville, de tessons « attribuables au Bronze final ».

<sup>20</sup> Publication en cours par les soins de H. Duda, G. Marchand et M. Schwaller.

ne semble pas que l'on puisse tirer de conclusions tranchées sur une quelconque mixité du fond ethnique. Cette hypothèse, qui est souvent mise en avant pour Marseille et *Emporion*, ne se justifie pas pleinement pour une sous-colonie comme *Agathé* essentiellement peuplée, probablement dès son origine, de Massaliotes des deux sexes.

Deux autres espaces sépulcraux peuvent être évoqués. Le premier se trouve à l'emplacement de l'église Saint-André (lieu où s'est tenu le Concile d'Agde en 506) où ont été découvertes anciennement (Aris 1956, 8) deux tombes à incinération du II<sup>e</sup> s. av. n. è. : elles étaient composées de deux urnes cinéraires en pâte claire tournée recouvertes de fragments d'amphores italiques et accompagnées de trois basalmes 21 fusiformes en pâte gris rosé. Des fouilles de sauvetage récentes ont livré deux autres tombes à incinérations datées du I<sup>er</sup> s. av. n. è. (*Gallia*, 1992, 1, 124).

Le troisième, et probable, espace funéraire est situé sous l'église Saint-Sever. C'est là que R. Aris (1956, 10 et 12) a découvert un cippe constitué d'un bloc cylindrique de basalte scoracié, haut de 60 cm. Il porte une inscription sur deux lignes ΘΕΥΧΑ 22. Du même site provient un sarcophage en basalte, typologiquement proche d'exemplaires grecs trouvés à Marseille, rue du Tapis-Vert.

Comme on le voit, la documentation — à laquelle on pourrait ajouter les tombes à incinération isolées découvertes sur la *Chôra politiké* notamment à Embonne et au Plô de Saint-Martin (voir *infra*) — est disparate et incomplète 23. En l'attente de la prochaine publication de la nécropole coloniale du Peyrou qui devrait livrer une documentation originale, le dossier des nécropoles d'Agde est encore peu épais ; comme celui récemment ouvert pour Marseille (Bertucchi 1992b), il souligne cependant la diversité des rites en milieu grec et complète utilement les données sur la topographie urbaine d'*Agathé*.

#### • Les sanctuaires

Les cultes pratiqués à Agde devaient être principalement les mêmes qu'à Marseille, c'est-à-dire, notamment, les cultes à l'Artémis d'Ephèse 24 et celui à l'Appolon de Delphes. On signalera à nouveau le cippe avec la dédicace aux dieux et également l'inscription, aujourd'hui perdue, "aux mères et aux Dioscures" mise au jour vers 1648 à l'emplacement de l'Hôtel de ville 25.

21 Et non pas « 3 ossuaires (...) accompagnés de deux basalmes » (Jully *et al.* 1978, 37 et n. 288).

22 Il s'agirait d'un hommage aux dieux. J. Jannoray (*Gallia* 1959, 112) y voyait la traduction de OEYXARES ou OEYXATES. Dans le Catalogue 1990, 183, cet objet est signalé "malheureusement perdu" ; en fait, il est encore conservé dans les collections du Musée du Vieil Agathois.

23 D'autres tombes, probablement romaines, sont signalées dans Jully *et al.* 1978, 37 et n. 288.

24 Divinité également adorée à Rhodé et à *Emporion* (Rouillard 1991, 259).

25 Selon E. Bonnet (1905, 209-212), il s'agissait d'un bloc de basalte portant l'inscription ΑΔΡΗ ΜΗΤΡΑΚΙ ΚΑΙ ΔΙΟΚΟΡΟΙ qu'il traduisait par "Hadré aux déesses mères et aux Dioscures".



5 A- Vue d'une des faces du chapiteau de style ionique récent avec départ de fût cannelé trouvé dans le lit de l'Hérault (vestige d'un sanctuaire ?) : astragale décoré (perles et pirouettes ?), échine à deux séries de trois oves, motif d'écoinçon de feuilles dressées, abaque en talon lisse (h : 0,57 m ; l. : 0,72 m). B- Vue d'un des côtés du chapiteau de style ionique récent, balustre concave à décor végétal qui sépare deux zones à motifs de feuilles d'acanthés (ép. : 0,71 m ; fût cannelé attenant de 0,52 m diam.).

A partir de l'étude du plan sub-actuel d'Agde, A. Nic-kels (1981, 44-45) avait établi le périmètre urbain colonial et avait émis l'hypothèse de l'existence de deux sanctuaires périurbains à l'emplacement des actuelles églises Saint-Sever et Saint-André, en limite de "l'espace rural directement lié à la ville". Ces hypothèses sont pour l'heure invérifiables ; on a vu plus haut que ces deux églises se trouvaient probablement sur le site de deux nécropoles coloniales.

A 1,7 km en aval de la ville antique, dans le cours de l'Hérault, ont été découverts — lors d'une exploration réalisée par l'association d'archéologues sous-marins, le GRASPA — un chapiteau de style ionique récent avec dé-

part de fût cannelé (fig. 5A et 5B), 8 tambours de colonnes lisses et surtout cannelées, divers éléments architectoniques (fragments de sol bétonné, tuiles, pierres taillées en grand appareil, fragments de sol mosaïqué...) <sup>26</sup>. Le chapiteau à deux faces est haut de 57 cm, large de 72,5 cm et épais de 71,5 cm. Il présente un fût cannelé, un astragale très érodé, certainement décoré de perles et de pirouettes, une échine à deux séries de trois oves, un motif d'écoinçon de feuilles dressées et un abaque en talon érodé mais probablement lisse. Le balustre concave présente un boudrier à décor végétal qui sépare deux zones à motifs végétaux stylisés (acanthes). Le diamètre du fût cannelé attenant est de 52 cm. Le style récent de cet ordre est à placer dans le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cet ensemble d'éléments est très certainement à attribuer à un temple. Si la localisation exacte de l'édifice n'est pas assurée, la concentration des vestiges immobiliers et mobiliers laisse supposer une origine très proche : soit sur la rive gauche, entre Notre-Dame du Grau et la chapelle Dauret, soit sur la rive droite, au lieu-dit l'Ile. Si les restes de cet édifice ont été emportés par le fleuve, nous pensons qu'il a plus de chance de s'être trouvé sur la rive droite ou, peut-être, sur un îlot.

Sa situation géographique en fait très probablement un sanctuaire de frontière. En aval de la cité et sur les berges d'une portion de fleuve navigable, ce temple était placé en bordure des étangs et en limite méridionale des terres agricoles contrôlées par Agde. La topographie générale du secteur et les matériaux utilisés, un calcaire coquillier blanc, en faisaient un monument visible de loin : des limites occidentales et septentrionales de la *chôra*, mais également de la côte, où il devait contraster avec la couleur des terrains d'origine volcanique.

Plus que la cité d'Agde, située légèrement en creux, ce monument devait fortement marquer le paysage côtier, signaler l'embouchure principale du fleuve, voire aider à la navigation, et symboliser la présence grecque en marquant l'entrée de l'espace colonial massaliote, espace politique, religieux, commercial et agricole.

Sa position n'est pas sans évoquer celle reconnue pour d'autres sanctuaires coloniaux : en limite de territoire agricole, à proximité de la première source rencontrée vers la ville, « face à l'étendue marine aussi bien qu'à l'étendue barbare » (Polignac 1984, 106). L'emplacement de ce sanctuaire, près de l'embouchure de l'Hérault, rappelle celle du sanctuaire à l'Artémis d'Ephèse signalé par Strabon (IV, 1, 8) dans le delta du Rhône, sur une île, dont l'une des finalités était de « marquer de toutes les manières que cette région leur [les Massaliotes] appartient ».

Si les éléments architecturaux retrouvés ne peuvent permettre de situer l'édification du bâtiment antérieurement au I<sup>er</sup> s. av. J.-C., la présence de certains éléments mobiliers — notamment les deux chaudrons en bronze de type lèbès (Jully *et al.* 1978, 11, fig. 11 et 12 ; Jully 1983, 1226-1227) — pourrait évoquer l'existence d'un sanctuaire antérieur.

## 5.2. A la recherche du territoire d'Agde grecque

### LES LIMITES DU TERRITOIRE

Proposer une délimitation du territoire d'une agglomération antique ne peut que résulter du croisement de multiples données et de l'utilisation de méthodes variées. Dans le cas d'Agde, j'ai opéré à deux types d'approches théoriques, celle dite du "polygone de Thiessen" et le système du "plus proche voisin" (Djindjian 1991). Leurs résultats ont été "ajustés" aux réalités oro-hydrologiques (ligne du rivage, cours d'eau, ligne de crête...), confrontés à des réalités archéologiques et, enfin, comparés aux conclusions issues d'autres approches, notamment la détection des parcelles fossiles.

Il m'a paru plus aisé mais également plus logique d'essayer de définir la *chôra politiké* d'Agde dans la première partie du IV<sup>e</sup> s., c'est-à-dire à une période où, à la suite de la création coloniale, les bouleversements dans l'occupation du sol étaient les plus sensibles et où le tracé de notre "territoire théorique" devait le plus se rapprocher de l'image du "territoire idéal" tracé par les colons massaliotes. On verra que, dans l'absolu, le territoire ainsi défini correspond à une réalité acceptable et susceptible de supporter une analyse heuristique des données historiques et économiques.

L'application de la technique "ajustée" des polygones de Thiessen a permis d'établir le maillage de la fig. 4. Il a été établi à partir des agglomérations du bas-Languedoc central dont l'existence est archéologiquement attestée dans la première partie du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. et dont les fouilles et les prospections assurent une occupation sur une certaine étendue.

D'Ouest en Est, ces agglomérations sont :

– Béziers/*Beterras* — ville d'une vingtaine d'hectares largement occupée au IV<sup>e</sup> s. (Ugolini, Olive 1991) — dont le territoire devait englober vers l'Est l'embouchure de l'Orb mais qu'il paraît difficile d'étendre jusqu'au Libron. Ce dernier pourrait former une limite entre Béziers et Agde mais ce rôle pourrait être mieux tenu par la Grande Maïre, espace lagunaire orienté nord-sud et embouchure fossile de l'Orb, qui s'étend un peu plus à l'Ouest, jusqu'à Portiragnes ;

<sup>26</sup> Sur cette découverte : *Gallia*, 22, 1964, 488 ; Jully *et al.*, 1978, 13 ; Catalogue 1987, 93 ; Garcia 1992b, 36 et n. 9. Je remercie O. Bérard (conservateur du Musée de l'Ephèbe du Cap d'Agde) de m'avoir autorisé à étudier ces pièces, ainsi que A. Roth Congès (CNRS).

– l'oppidum du Pirou à Valros (Jully 1983, 1203) a sans doute eu des limites communes avec Agde entre Les Castans et Coussergues ;

– on sait, grâce aux résultats des fouilles de A. Nickels (1987 et 1989), que les deux habitats de Bessan et de Florensac sont abandonnés au début du V<sup>e</sup> s. Deux hypothèses peuvent être émises : soit le territoire de ces habitats est annexé par les Grecs, soit il y a un repli des indigènes un peu plus au Nord, sur le site de Saint-Thibéry, mais ils conservent leur autorité (la jouissance) sur les terres des deux anciens sites du premier Age du fer. Si les deux hypothèses sont plausibles la première paraît plus réaliste ;

– l'oppidum de Saint-Thibéry/*Cessero* (Coulouma, Claustre 1943 ; Jully 1983, 1203 et 1323-1333) occupe une position importante dans un méandre de l'Hérault au confluent de fleuve et de la Thongue. A partir du début du V<sup>e</sup> s., son territoire pourrait s'étendre vers le Sud sur tout le plateau basaltique, au-dessus de Bessan. Son étendue sur la rive gauche est peu probable, excepté sur le tènement de l'Ile ;

– vers l'Est, l'habitat indigène le plus proche est celui de *Mèze/Mesua* (*Gallia* 1992-1, 428 ; Jully 1983, 1199 et 1334-1336). Leurs limites communes devaient se trouver au Nord de Marseillan, peut-être dans la région de Mont-Pénèdre.

Globalement, le territoire agathois s'étend à l'Ouest jusqu'à la Grande Maïre, à l'Est jusqu'au bassin de Thau et au Nord à la limite de celui de Saint-Thibéry, soit une étendue totale d'environ 20 000 ha dont on verra que seulement la moitié pouvait convenir à une exploitation agricole. A quelques centaines de mètres des murs de la cité, du haut du pic Saint-Loup, on pouvait embrasser du regard tout le territoire d'Agde et au-delà jusqu'aux Causses, construction spatiale proche de l'image idéale de la cité panoptique.

La comparaison des surfaces de territoire de cités grecques est un exercice périlleux que je ne tenterai pas<sup>27</sup> : le point essentiel n'est pas la surface totale, globalement estimée, mais la population effective, le statut réel de la cité, les critères géographiques, la nature des sols et leur utilisation, les revenus divers.... Comme nous allons voir, seuls ces derniers points peuvent faire l'objet d'une approche générale.

#### UN MILIEU AUX POTENTIALITÉS VARIÉS

Au-delà de la tentative de circonscrire le territoire colonial, il est utile d'appréhender ses potentialités. Pour l'Agadès, dans l'état actuel de la recherche, on se contentera de décrire les différents terroirs, les grandes unités pédolo-

giques et tenter d'entrevoir leurs plausibles utilisations antiques ; il s'agira donc davantage d'une approche du potentiel abiotique, tenant notamment compte du relief et du substratum, que d'un réel tableau de l'utilisation anthropique des terres.

Pour les sociétés traditionnelles anciennes, on estime qu'un cercle de 5 km de rayon (soit environ une heure de marche) correspond au territoire utilisé pour l'agriculture, alors que le domaine de chasse et de cueillette s'étend lui sur un rayon de 10 km (Higgs, Vita Finzi 1972 ; Jarman 1982) ; on verra que "notre" *chôra* entre relativement bien dans ce modèle.

L'espace territorial que nous avons défini comme pouvant être sous domination massaliote est largement pourvu en ressources d'eau potable : le fleuve, mais également tout un réseau hydrographique composé d'une série de ruisseaux — dont de nombreux se jettent dans l'Étang de Thau — et des sources pérennes bien réparties sur tout le territoire de la cité. Ce fait est notable lorsque l'on sait que la région d'Agde connaît un faible régime de précipitations ; la moyenne annuelle actuelle est en effet seulement d'environ 580 mm dont plus de la moitié issue de pluies automnales.

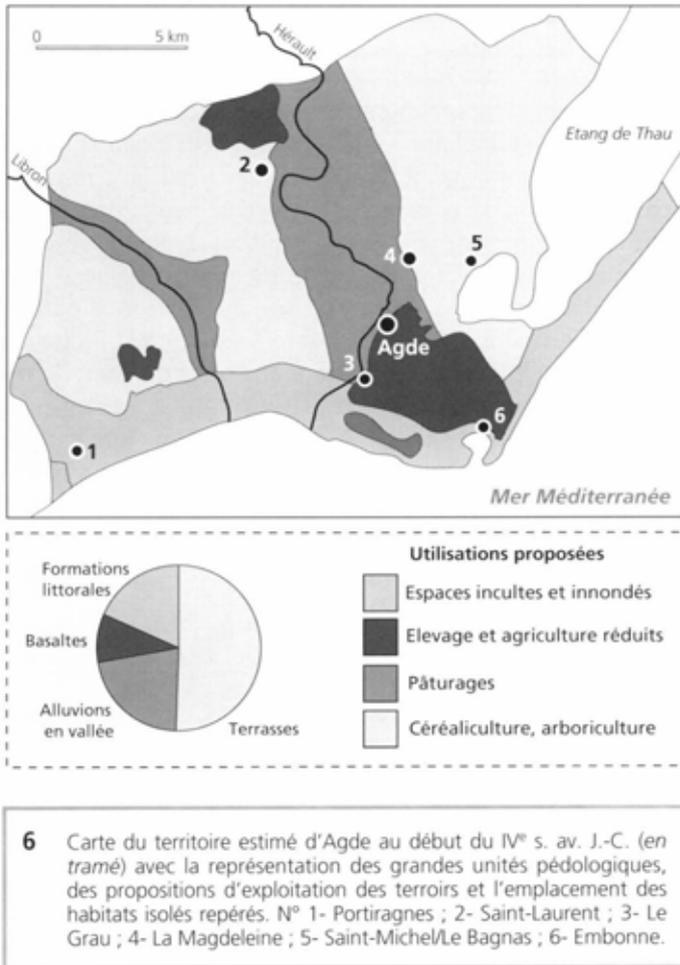
Devant le caractère estimatif de l'enquête, il m'a paru bon d'établir un découpage du territoire en seulement quatre grands groupes de terrains aptes à appréhender les potentialités du terroir (fig. 6).

- Au Sud et au Sud-Est d'Agde, entre le fleuve, l'étang de Bagnas et le rivage, se trouve une butte (altitude maximale : 113 m) laissant apparaître en surface soit du basalte en coulée, soit des tufs basaltiques, soit, enfin, du basalte scoriacé. On rencontre là des sols squelettiques peu épais et très pauvres ; seules de petites dépressions comblées de colluvions ont pu fournir des terres agricoles appréciables notamment de par leur proximité. La majorité de cet espace qui a connu l'installation de carrières (voir *infra*) pouvait admettre le parcours des troupeaux. Deux buttes similaires mais plus réduites en surface se retrouvent, au Nord à Saint-Thibéry et au Grand Bosc, à 2,5 km à l'est de Portiragnes. L'ensemble de ces terrains occupe environ 7 % de la surface du territoire.

- Deuxièmement, on trouve des dépôts d'alluvions le long de l'Hérault sur une bande large d'environ 3 à 4 km le long du Libron, sur une largeur variant de 1 à 2 km. Il s'agit de terres lourdes placées entre 1 à 12 m d'altitude et sujettes à inondation. Certaines pouvaient être en permanence gorgées d'eau et difficilement cultivables à l'aide des moyens aratoires de l'époque, antérieurement à tout drainage généralisé. Ces terrains (près de 20 % du territoire) ont pu constituer des herbages de qualité et être utilisés comme lieux d'approvisionnement en bois de chauffe et de construction ; de plus ils étaient favorables à la pêche et à la chasse.

- Troisièmement, on rencontre, dominant d'une dizaine de mètres les basses vallées de l'Hérault et du Libron, des ter-

<sup>27</sup> Voir par exemple la discussion établie par A. Pérez (1990a, 43) sur le caractère démesuré du territoire d'Agde proposé par M. Clavel-Lévêque. Sur quelques comparaisons : Bats 1986, 19 ; voir également Nixon, Price 1992.



rasses basses et moyennes composées de dépôts d'alluvions et de colluvions. Il s'agit de terrains plans ou de faible pente correspondant à des sols légers et relativement profonds, donc faciles à travailler. Bien exposés, ils ont pu constituer les terres agricoles privilégiées de la *chôra* agathoise, notamment pour les champs de céréales mais également l'arboriculture. On peut leur adjoindre les terrains marno-argileux de la région de Pomérols. Cet ensemble forme à lui seul près de 50 % du territoire agathois, soit près de 10 000 ha.

• Enfin, on trouvera en bordure du littoral, au-delà des récentes formations sableuses, marines et éoliennes, à l'est et à l'ouest de la butte basaltique d'Agde, des terrains palustres dont certains pouvaient être totalement en eau dans l'Antiquité. L'ensemble — auquel on adjoindra la surface des principaux étangs — occupe environ 20 % du territoire estimé. Il s'agit d'un espace se prêtant aux activités de pêche mais également à l'exploitation du sel. Certaines espèces végétales lagunaires ont également pu être récoltées ; on pensera en particulier au sparte dont Strabon (III, 4, 9) signalait l'exploitation dans les marécages d'*Emporion*.

De la présentation rapide du terroir agathois ressort une impression de richesse relative, davantage liée à la diversité des paysages qu'à une réelle qualité agricole des sols.

Tous ces terroirs se rencontrent dans un rayon de 5 km autour de la ville selon des proportions proches de celles observées pour la totalité du territoire. Celui-ci correspond à une section de vallée et présente une variété de terrains susceptibles de répondre aux besoins d'une collectivité. En cela, il se rapproche de la conception idéale du territoire de la cité dont l'autosuffisance est l'un des critères majeurs<sup>28</sup>. Mais, comme je l'ai souligné en début de paragraphe, cette approche des potentialités du milieu ne peut être que schématique ou tout au plus indicative. L'impact du facteur humain sur ces terrains — aspect difficile à établir dans l'état de la recherche — est un point majeur : enrichissement des terres (apport de fumure ou d'algues...), façons culturales (constructions de terrasses, irrigation, drainage...) et outillage (défonçage manuel ou attelé...) sont autant de facteurs qui ont du entrer en compte et transformer les potentialités abiotiques des terroirs. Pour la période antérieure à l'installation grecque et dans les zones dominées par les indigènes, il est fort probable que les terres légères, principalement des plateaux et collines, ont été préférentiellement exploitées. Mais les parties les plus basses — fond de vallée et espaces deltaïque —, à l'exception des terres régulièrement inondées, ont du être drainées et mises en valeur dès la période préromaine comme en témoignent certainement les traces de cadastrations. Notons pour finir que la surface d'environ 10 000 ha d'espaces agricoles privilégiés est très proche des superficies cultivables du territoire de Métaponte et de Chersonèse hellénistique (Gras 1985a, 416).

#### LE PROBLÈME DU (DES) CADASTRE(S) RURAL(AUX)

Le dossier de la cadastration des campagnes agathoises fait l'objet de programmes de recherches très actifs dont l'article de M. Guy dans ce volume est l'ultime témoignage. Je présenterai un rapide état de la question sans évoquer ce dernier parcellaire, qui de par la datation proposée, n'est pas sans poser de lourds problèmes.

A. Nickels (1981, 45 et 49) avait détecté, au Nord-Est, à l'Est et au Sud de la ville, une zone suburbaine de 10 hectares, cadastrée en lots de cent pieds de côté, d'une surface d'un peu plus de 7,5 ares, qui a pu fonctionner comme une zone de jardins, « ceinture vivrière destinée à l'approvisionnement direct de la ville ».

En plus de ce parcellaire suburbain a été reconnu, au début des années soixante (Guy 1964, 123), un cadastre agraire rattaché à la cité coloniale qui a fait l'objet depuis sa découverte de différentes approches.

<sup>28</sup> Il s'agit bien là d'un idéal dont les activités commerciales entre les cités d'une part, et entre les colonies et le monde barbare d'autre part, montrent bien à quel point il était difficilement accessible. Sur ce sujet : Nixon, Price 1992, 192-196.

Pour M. Clavel-Lévêque (1982), ce cadastre rural d'Agde est formé d'un carré de base d'environ 180 m de côté, orienté à 42° Est<sup>29</sup> et pourrait relever du système attique dans lequel le stade se mesure exactement à 177,6 m. Dans ce parcellaire, le carré de base aurait une superficie de près de 3,2 hectares (36 plètres) et les lots attribués pourraient relever d'un multiple de ce carré ; le module des parcelles carrées de Chersonèse (Pont-Euxin) est également de 36 plètres (Chtecheglov 1992, 232). On peut imaginer, si l'on suit M. Clavel-Lévêque et M. Gras (1985a, 417), un lot — un *kleros* — de deux carrés, soit 6,4 ha : surface qui se rapproche des lots envisagés à Métaponte et qui se situe dans la fourchette des superficies des domaines grecs. Comme ordre d'idée, si l'on estime à 10 000 ha la superficie agricole privilégiée et l'attribution de lots de 6,4 ha, on obtient environ un nombre maximum de 1 500 *kleroi*.

Dans un premier temps, M. Clavel-Lévêque proposait un réseau très étendu puisqu'il couvrait un territoire englobant la totalité du bassin de Thau (du Libron à l'Ouest, à Balaruc à l'Est, et du rivage à la Voie Domitienne), soit une superficie d'environ 25 000 ha, ce qui paraissait très important. Récemment (Clavel-Lévêque 1989-1990), elle acceptait de réduire l'extension de ce cadastre vers l'Est et le Nord<sup>30</sup> ce qui, nous le verrons plus bas, se rapproche de mes conclusions.

Pour J. Benoit (1985) et A. Pérez (1990), le module de base à prendre en compte serait de 210 m, soit un stade ionique ; l'extension de ce cadastre qui, selon eux, pourrait remonter à la création de la colonie, ne dépasserait guère l'espace compris entre la cité et le mont Saint-Loup, soit environ un millier d'hectares, ce qui est très peu. L'extension de la maille mise en place à la période grecque daterait de la période césarienne, soit après la chute de Marseille en 49 av. J.-C.

Il est certain que le débat reste encore ouvert tant en ce qui concerne le module, l'extension et surtout la datation de ce (s) parcellaire (s) mais, pour ma part, la trame proposée par M. Clavel-Lévêque (1982, 28, fig. 3) me paraît globalement satisfaisante. Si l'on compare la carte de l'espace cadastré agathois et la carte du territoire théorique que je donne (fig. 4), on remarque seulement deux secteurs géographiques où les limites proposées ne se superposent pas. Vers l'Ouest, M. Clavel-Lévêque limite la *chôra* au cours du Libron car, au-delà, les traces de cadastration ne sont pas évidentes. Je ne pense pas qu'il faille imaginer une extension du territoire de Béziers jusqu'à ce fleuve, mais il vrai que dans cette région de palus qui s'étend de l'Orb au

Libron, il est très difficile de s'y retrouver. Quoi qu'il en soit, l'intérêt politique et économique de cet espace n'est pas manifeste. Au Nord, nos données sont sensiblement convergentes. L'absence de trace du parcellaire entre Florensac et Saint-Thibéry militerait en faveur de la frontière plus méridionale que je propose. Vers l'Est, je persiste à penser que l'on ne peut envisager, à date haute, une extension de la *chôra* au-delà de Marseillan. L'existence d'un parcellaire jusqu'à Loupian ne peut s'expliquer que si l'on date ce cadastre, ou du moins son extension orientale, d'après l'abandon du site de Mèze/Mesua, c'est-à-dire du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il marquerait alors une prise de contrôle totale du Bassin de Thau par les Grecs. La date de mise en place est, on l'a vu, sujette à discussion. Pour ma part, la similitude d'extension de l'espace cadastré et du territoire théorique du début de la colonie est telle qu'une réalisation du IV<sup>e</sup> s. ne me paraît pas impossible ; la mise en valeur de cet espace rural ne se conçoit que dans le cadre d'un parcellaire organisé.

#### LES VOIES DE COMMUNICATION

La première voie de communication à évoquer est sans nul doute le fleuve lui-même. L'Hérault qui est le fleuve côtier le plus important du Languedoc naît à 1400 m d'altitude sur le flanc méridional de l'Aigoual et se jette dans la mer, au Grau d'Agde, après un parcours d'environ 120 km. Son régime se caractérise par de gros débits en saison froide, un étiage très marqué et des crues débordantes fréquentes. A partir de la fin de ses gorges, à hauteur de Saint-Jean-de-Fos, il a un rythme lent et généralement régulier, ce qui a fait écrire à F. Benoit (1965, 122) qu'il était navigable sur ses derniers quarante kilomètres. En fait, cette navigation ne pouvait être que saisonnière et réservée à des embarcations au tirant d'eau peu élevé. La documentation archéologique ne peut que difficilement étayer ces propos ; notons cependant la découverte de plusieurs amphores étrusques<sup>31</sup> ou massaliotes<sup>32</sup> retrouvées intactes dans le fleuve : il faut sans doute les interpréter davantage comme le témoignage d'un transport fluvial que comme des dépôts funéraires, hypothèse douteuse récemment proposée (Feugère 1992, 23).

De la côte, les bateaux de haute mer pouvaient sans difficulté remonter le fleuve sur 4 km, jusqu'à Agde, voire jusqu'à Bessan qui marquait un point de rupture de charge.

A la suite de la publication du Dr. Picheire (1943) qui confirmait les dires de Ptolémée (« Les îles situées au-dessous de la Narbonésie sont : Agathé, avec une ville du même nom... », *Traité de Géographie*, livre II, 10, éd. Cou-

29 Plus récemment, M. Clavel-Lévêque (1989-1990, 28) a proposé une orientation à 42-43° et A. Pérez (1990) une orientation à 41°.

30 « L'extension jusqu'à Bouzigues et Balaruc est peut-être alors à revoir » et extension problématique « au nord d'une ligne Florensac-Pomérols » (Clavel-Lévêque 1989-1990, 30).

31 Comme par exemple l'amphore d'Usclas-d'Hérault à 25 km de la côte (Garcia 1993, 86).

32 Voir l'amphore découverte à Saint-Thibéry (Long 1990, 36).

gny), et comme tous les chercheurs qui se sont intéressés à la basse vallée de l'Hérault, j'ai admis comme une évidence que ce fleuve formait un delta dans l'Antiquité et qu'Agde était placée dans ses bouches. Or, si un bras occidental, aujourd'hui marqué par l'Ardaillou, rejoignait sans aucun doute les étangs dans la région de Vias, l'existence naturelle d'un bras oriental, suivant plus ou moins le tracé du canal du Midi, ne semble pas résister à l'étude menée par P. Ambert et publiée dans ce volume. Soit l'*Agathé nésos* est une erreur du géographe ou une image générale marquant le caractère lagunaire de l'environnement d'Agde, soit elle résulte d'une action anthropique. En l'attente d'études archéologiques et géologiques conjointes que l'on pourrait réaliser — à grand-peine tant le paysage est aujourd'hui profondément bouleversé — à l'emplacement du pseudo bras occidental, il paraît difficile de trancher.

*In fine*, j'oserais cependant une hypothèse qui tient compte notamment de certaines données archéologiques et historiques. Si l'on se tourne à nouveau vers la figure des "zones de conservation du cadastre" grec publiée par M. Clavel-Lévêque (1982, 28), on note que des traces de parcellaire sont bien visibles dans des secteurs situés au nord-est d'Embonne et à l'est d'Agde. Il s'agit de traces marquant un parcellaire implanté dans des zones très humides — voire palustres — et, par là même, marquant l'une des finalités de ces structures agraires : le drainage de terres inondées afin de conquérir de nouveaux sols<sup>33</sup>. On imagine assez bien cet important travail d'assainissement qui passait par le creusement de rigoles, de fossés et de canaux permettant l'évacuation des eaux. Ce parcellaire est orienté autour de 42° Est ; or, si l'on se penche sur les plus anciennes représentations de la branche orientale de l'Hérault<sup>34</sup>, on constate que le tronçon de cette *roubine*, placé entre les ponts du Sacristain et de Saint-Bauzély — et qui en pérennise le tracé le plus antique —, accuse la même orientation. Dès lors, ce bras, ou plutôt ce canal figuré depuis le Moyen Age, pourrait peut-être remonter à l'Antiquité. Un tel travail est bien entendu tout à fait envisageable pour l'époque romaine mais n'est pas improbable pour la période grecque comme le montrent notamment les systèmes de drainages<sup>35</sup>, suivant une orientation très proche, observés dans le cadastre périurbain (Nickels 1981, 44-45). Ce creusement pourrait s'intégrer à une opération d'assainissement liée à la mise en valeur des terres agricoles basses ; mais ce bras aurait également une fonction

économique vitale, voire politique, en reliant la mer et l'étang de Thau au fleuve, renforçant (ou contournant dans le cas d'une création postérieure à la conquête romaine) ainsi l'activité portuaire d'Agde. Il s'agit là de simples conjectures mais qui ont pour principal intérêt de ne pas rejeter trop rapidement les données littéraires.

Une présentation des voies terrestres protohistoriques serait tout autant conjecturale aussi je renverrai au précieux travail que M. Adgé présente dans ce volume. Cependant, je tiens à m'attarder quelque peu sur le cas de la "voie héracléenne" dans la basse vallée de l'Hérault. Nombre d'auteurs<sup>36</sup> s'accordent à penser que son tracé est aujourd'hui en Languedoc le même que celui attribué à la Voie Domitienne. Or, il est dérangeant d'imaginer que la voie préromaine passait à plus de 10 km au nord d'une agglomération aussi importante qu'Agde. Dans son étude sur les cadastres entre Libron et Lez, A. Pérez a bien remarqué (1990, 209 et fig. 2) qu'à l'ouest de Montbazin, la voie accusait un décrochement — une des rares exceptions à la rectitude de la voie — pour filer en droite ligne selon le traditionnel "tracé septentrional" et passer l'Hérault à hauteur de *Cessero*/Saint-Thibéry ; mais également qu'il existait des traces fossiles d'un autre parcours poursuivant le tronçon oriental selon une orientation à 35° E vers Loupian et Mèze. Ce tracé peut être prolongé au-delà de Mèze — limite de l'étude de A. Pérez — vers Agde, et notamment le tènement de la Magdeleine, en bordure de l'Hérault, à moins d'un kilomètre au Nord de la cité, où il pouvait rejoindre une voie nord-sud. A l'Est d'Agde, ce tracé est nettement fossilisé par une série de chemins — de la Magdeleine au domaine de Féline, à 12 km vers l'Ouest — dont un "chemin de Romains" sur la carte au 1/25 000. Il me paraît donc évident qu'il s'agit là d'un "tracé ancien" — peut-être celui de la "voie héracléenne" — qui se distingue bien de la *Via Domitia*, le "tracé septentrional" qui marque — voire qui évite — si bien les limites nord de la *chôra politique* d'Agde. Lorsque l'on reconnaît le caractère éminemment politique et économique que revêt la création de la *Via Domitia* vers 120 av. J.-C., on ne sous-estime pas le poids de ce "tracé septentrional" qui paraît donner une importance accrue à *Cessero* et mettre à l'écart la colonie massaliote. Bien entendu, il conviendrait d'effectuer une fouille sur un tronçon du "tracé méridional" afin de dater cette voie ; remarquons à ce sujet que les sondages réalisés sur la Voie Domitienne à Pinet et à Florensac (Lugand 1986, 169-170) n'ont pas livré de mobilier sûrement antérieurs à 120 av. n. è.

33 Sur la conquête agricole des zones humides en Gaule du Sud, voir en dernier lieu Leveau 1993, 35-36.

34 Et il sera aisé de se reporter à l'important dossier documentaire présenté par M. Adgé dans ce volume.

35 Des structures de drainages hellénistiques viennent d'être récemment mises au jour dans la *chôra* marseillaise (fouilles de Ph. Boissinot, communication au séminaire de Ph. Leveau du 4/2/94) ; elles témoignent de l'utilisation de cette pratique en milieu massaliote.

36 En dernier lieu, Clément, Peyre 1991, notamment p. 20 et p. 22 : « Il (le territoire cadastré d'Agde) témoigne de l'antériorité du tronçon hellénistique Saint-Paul/Saint-Thibéry, car la voie constitue pendant plusieurs kilomètres la limite nord de la zone quadrillée par les Phocéens » et M. Clavel-Lévêque (1989-1990, 30) : « voie ancienne, héracléenne peut-être et que la Domitienne a dû reprendre par endroits ».

En dernier lieu, il convient de citer l'existence d'un important axe de circulation entre la cité d'Agde et le site d'Embonne, selon une orientation à 42° E (celle du cadastre grec), aujourd'hui matérialisé par la D. 32 et qui a dû constituer une voie terrestre entre la ville et les étangs.

### 5.3. Peuplement et structures de production

La *chôra* telle que je l'ai définie a livré et continue de livrer des indications, malheureusement souvent sommaires, sur une occupation composée d'habitats plus ou moins groupés (fig. 6).

• Il convient tout d'abord de faire le point sur la plus importante de ces unités : le gisement d'Embonne. Ce site préromain (carrières, habitats et nécropole) s'étend de façon discontinue sur environ 40 hectares. Il est situé à 4,5 km au sud-est de la cité d'Agde, à environ 0,8 km de la mer et s'étend sur la partie méridionale d'un plateau de coulée basaltique qui domine le paysage à une dizaine de mètres d'altitude. Le gisement est limité par l'Étang de Luno au Sud-Ouest et d'Embonne au Nord-Est ainsi que par les pentes des monts Saint-Loup et Saint-Martin au Nord-Ouest.

Deux sites d'habitat peuvent être nettement distingués topographiquement et chronologiquement.

– En premier lieu, l'habitat d'Embonne à proprement parler qui occupe la partie nord du gisement et qui s'étend sur environ 6 hectares. Pour la période coloniale, le site a été occupé sûrement aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. et peut-être au III<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les fouilles récentes ont mis au jour des structures anciennes orientées à 45/46° (comme le cadastre Vert d'Agathé) qui seraient ensuite réorganisées vers -100 selon une orientation à 30° (Pomarède 1992, 53). Il s'agirait d'un établissement d'au moins 2 500 m<sup>2</sup> aménagé en terrasses avec batterie de *dolia* et traces d'artisanat — notamment la présence de fours. En relation probable avec cet habitat, on trouve une exploitation de carrières sur une vingtaine d'hectares.

– Le second habitat et beaucoup moins étendu. Il est placé à 0,8 km au sud du précédent sur la bordure du plateau qui domine la mer, à moins de 200 m du rivage. Son occupation est à placer autour des III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s., et probablement dès le IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. Il se trouve au sud d'un affleurement basaltique exploité probablement à l'origine pour la fabrication de meules. Une série de tombes à incinération y a anciennement été repérée : il s'agit de fosses creusées dans la roche et contenant du mobilier céramique ("amphores grecques", "coupes ioniennes", "urnes" et "œnochoés"... ) et des offrandes alimentaires ; elles étaient recouvertes d'un monticule de terre (Jully *et al.* 1978, 20).

Anciennement confondu avec la ville grecque (Bonnet 1930, 9), le site d'Embonne a ensuite été clairement identifié comme une "agglomération secondaire dépendante de la cité", à la suite notamment des travaux de fouilles de F. Prat Puig avec une équipe de réfugiés de l'armée républicaine d'Espagne et des recherches de R. Aris (1974). Le site fut très largement endommagé par des constructions diverses durant les années 1960-1970. Une partie très réduite du site fait aujourd'hui l'objet d'une étude archéologique s'intéressant plus particulièrement aux vestiges de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge (Pomarède 1992).

#### • Les autres établissements ruraux

Pour l'ensemble du territoire, j'ai répertorié 14 sites ruraux : trois sur la rive droite et 11 sur la rive gauche de l'Hérault. Ces sites connus par des ramassages de surface ou des observations plus ou moins ponctuelles ne sont pas datables très précisément, aussi les données sont pour la plupart globales. De plus, il convient de retenir que cette région a payé un lourd tribut aux récents aménagements touristiques, ces derniers ne faisant qu'accentuer les modifications profondes du paysage précédemment dues aux colmatages des espaces lagunaires

Pour le IV<sup>e</sup> s., deux sites sont connus pour la rive droite (l'un à Portiragnes : Pioch de Peiras, et un autre : Saint-Laurent, à 1 km au sud de la Monédière), et cinq pour la rive gauche (un à Embonne, deux au Grau, un à la Magdeleine et un à Saint-Michel).

En gardant en tête la nature précaire de la documentation, on peut proposer un essai d'explication d'implantation de ces sites.

Pour le IV<sup>e</sup> s., on note tout d'abord que le secteur d'Embonne (le site de la Conque) est d'ores et déjà occupé, comme nous l'avons vu à propos de l'exploitation du basalte. De plus, placé en bordure du littoral, il marque peut-être l'emplacement d'un débarcadère.

Si l'on regarde la situation des autres sites connus, on notera qu'ils sont placés dans des endroits relativement stratégiques :

- Saint-Michel en bordure de l'étang de Bagnas ;
- Portiragnes en limite occidentale de la *chôra* ;
- Saint-Laurent, en bordure du bras occidental du fleuve, juste au sud de Bessan ;
- La Magdeleine, près d'un gué en bordure de la probable "voie héracléenne", vers l'Est ;
- les deux sites du Grau, près de l'embouchure du fleuve, au sud de la ville.

L'emplacement de ces sites peut leur assigner une fonction agricole ou artisanale mais un rôle de défense de la *chôra* n'est pas totalement à écarter. Datant du début de l'implantation coloniale, ils pourraient d'une part marquer le paysage et la volonté territoriale grecque et, d'autre part, tout en jouant un rôle vivrier, assurer la sécurité de ce sec-

teur. On aurait donc affaire à des *phrouria* qui limiteraient l'espace exploité de la *chôra demosia* et, au-delà, de la zone d'influence.

Au III<sup>e</sup> s., il n'y a pas de site connu sur la rive droite tandis que l'on en reconnaît encore cinq sur la rive gauche (un à Saint-Michel, deux au Grau et deux à Embonne). On imagine donc que l'exploitation des carrières de basalte se poursuit et que des activités agricoles subsistent sur la rive gauche alors que l'on assiste à un repli sur la rive droite. Ces éléments constitueraient de minces indices à exploiter s'il ne reflétaient pas une situation plus générale en Languedoc central. En effet, des phases de destruction sont reconnues à Agde même (Nickels dans ce volume) ; des habitats de l'arrière-pays en relation directe avec Agde sont abandonnés comme celui de la Ramasse et ailleurs, comme à Béziers, des événements qui bousculent les structures en place semblent se dérouler. Sans rejeter ni se raccrocher aux vieux discours sur les invasions celtiques, force est de constater cet état de fait.

Au II<sup>e</sup> s., on dénombre un site sur la rive droite (La Monédière ; Nickels 1989, 117) et huit autres sur la rive gauche (un à Saint-Michel, un à Pichigou, deux au Grau et quatre à Embonne) Cette période pourrait refléter d'une part, une reprise en main du territoire initial en même temps qu'un développement des activités agricoles et de carrière et, d'autre part, la poursuite des relations avec l'arrière-pays que montrait à une toute autre échelle il est vrai la "re-fondation" de l'*emporion* de la Monédière.

Au I<sup>er</sup> s., on compte un site sur la rive droite (La Monédière) et neuf sur la rive gauche (un à Saint-Michel, un à Pichigou, deux au Grau, deux à Saint-Martin <sup>37</sup> et trois à Embonne). Cette période est marquée par une "explosion" du nombre des exploitations rurales comme partout ailleurs en Languedoc central dans le cadre d'un phénomène de romanisation.

On constate donc qu'il a existé un habitat rural dispersé autour de la cité grecque d'Agde de sa fondation au changement d'ère. Ceci est un point notable de par le peu d'informations que nous possédons sur ce sujet en Occident. La répartition spatiale de ces établissements n'est pas très régulière ; bien souvent les pôles de peuplement ruraux paraissent stratégiques et le caractère agricole n'apparaît pas nettement ou, du moins, il semble lié à d'autres activités (carrières, sanctuaire...). Dans l'état actuel de la documentation tout laisse à penser que les campagnes de l'Agadès étaient majoritairement cultivées par les personnes vivant dans la cité. Prospections et sondages dans la basse vallée de l'Hérault pourraient certainement apporter des éléments novateurs au débat actuel sur l'occupation des terroirs grecs, et la fonction et la densité des "fermes" (Osborne 1985 ; Brunet 1992).

<sup>37</sup> Il s'agit probablement d'une petite ferme à proximité de laquelle a été signalée la présence de tombes à incinération et la découverte de monnaies d'Ampurias (Aris 1986-1987, 15).

#### 5.4. L'économie de l'Agadès : productions vivrières et activités commerciales

La présentation d'un tableau de l'activité économique de la cité est essentiel ; de ses productions dépendent pleinement la survie de la population mais aussi le développement de son *emporion* en Languedoc. Je n'essayerai pas de présenter un inventaire complet des productions potentielles de l'Agadès mais m'attacherai à faire le point sur les dossiers comportant des pièces essentielles ou originales sur l'économie de la colonie.

##### LES PRODUCTIONS AGRICOLES : LA TRILOGIE MÉDITERRANÉENNE

S'il convient de passer très rapidement sur les productions agricoles de type légumineuse dont on a aucune preuve mais qui ont dû exister, j'insisterai plus longuement sur les trois productions méditerranéennes typiques : le blé, le vin et l'huile.

##### • Les besoins en céréales de la ville

Evaluer les besoins annuels en céréales de la cité est un exercice hasardeux mais utile <sup>38</sup>. Une ville comme Agde, d'une superficie de 4,25 ha, devait être occupée par une population moyenne d'environ 1 500 âmes <sup>39</sup>. Si l'on évalue les besoins annuels par habitant à environ 3,5 hl de céréales, cela nous donne un volume annuel nécessaire d'environ 5 250 hl. Pour l'Antiquité, on estime un rendement net à l'hectare minimum de 2 hl et un rendement net maximum de 8 hl, soit un ensemencement maximum annuel à situer autour 2 625 ha pour pouvoir satisfaire aux besoins de la seule ville d'Agde et donc, dans le cadre d'un assolement biennal, un minimum de 5 000 ha de terres aptes à la céréaliculture. Ce chiffre n'est en rien incompatible avec les potentialités du terroir dont les terres les plus favorables à l'agriculture occupent, répétons-le, près de 10 000 ha : Agde pouvait donc satisfaire à sa propre consommation et éventuellement exporter du blé. Cependant, les structures de stockage à long terme des céréales d'Agde nous sont inconnues : pas de grenier, pas de silo dûment attesté ; les *pithei* sont rares dans les niveaux archéologiques de la ville... mais il est vrai que nous avons une connaissance extrêmement réduite de son sous-sol. Enfin, notons que nombre de sites indigènes situés entre Narbonne et Lattes ont des capacités de stockage sensiblement supérieures à

<sup>38</sup> Voir par exemple les travaux sur Marseille (Arcelin 1986, n. 216) et Aléria (Gras 1985a, 399).

<sup>39</sup> P. Rouillard (1991, 257) estime à 500 personnes la population d'*Emporion* (2 ha) alors que E. Sanmarti (1992, 29) retient le chiffre de 1 500 personnes pour les 5 ha que représentent la *Néapolis* et la *Palaiapolis* ; J.-P. Morel (1982, 484) propose la fourchette de 5 à 6 000 habitants pour Vélia ; on évalue (Chitchevlov 1992, 28) à 2 000 à 3 000 personnes la population de Chersonèse au IV<sup>e</sup> s. pour une surface de 20 ha.

leur propre consommation ; cette production céréalière a pu constituer un des termes de l'échange au commerce méditerranéen dans le cadre duquel la colonie d'Agde devait être impliquée (Garcia 1987a, 96).

• Le problème de l'huile et du vin

Dans un récent article de synthèse sur l'oléiculture antique en Languedoc (Garcia 1992c), j'ai présenté une série de pièces en basalte (*mola olearia*, "maies polygonales", contrepoids de treuil) — très certainement préromaines — appartenant à des pressoirs sis dans la ville d'Agde. J'en concluais que c'était probablement pour subvenir à leur usage personnel — la cuisine certainement, mais aussi la toilette, l'éclairage, la médecine et certaines pratiques religieuses — que les Grecs d'Agde ont introduit en Languedoc leur savoir-faire agronomique et technique lié à l'olivier. En effet, ces documents passent pour être (avec ceux de Lattes, d'Ensérune, de Magalas et de Murviel-les-Montpellier) les plus anciens témoignages de la production d'huile en Languedoc.

A la suite de cet article, J.-P. Brun a récemment émis l'hypothèse (Brun à paraître) que les "maies polygonales" mises au jour en Languedoc à Agde (2 exemplaires), Ensérune (1 ex.) et Magalas (1 ex.) pourraient appartenir à des installations viticoles et il les rapproche des tables de presse des stèles des Hermocopides. En effet, ces blocs ne sont pas sans rappeler ces éléments qui, cependant, lorsqu'ils sont figurés sur des céramiques attiques, paraissent être en bois (Sparkes 1976 ; Amouretti 1992, 84 et fig. 4). Cette hypothèse n'est pas sans conséquence car, pour l'heure, une production viticole en Languedoc préromain n'était reconnue que sur le site de Lattes (Py, Garcia 1993, 55-56 et fig. 39) <sup>40</sup>.

Enfin, pour compléter provisoirement ce dossier sur la viticulture de l'Agadès, il convient de rappeler deux types de sources écrites qui pourraient induire l'existence d'un vignoble préromain dans cette région.

Tout d'abord le texte de Pline l'Ancien (*H. N.*, XIV, 68) qui, des Alpes aux Pyrénées, signale uniquement les vins produits à Marseille et ceux produits à Béziers, tout en soulignant que "*Baeterrarum intra Gallias consistit auctoritas*" (la réputation de Béziers ne dépasse pas les Gaules) <sup>41</sup>.

Ensuite, il faut noter que les inscriptions peintes sur amphores (en général des G.4) et qui garantissent en quelque sorte l'appellation d'origine du vin qu'elle contenaient, ne mentionnent pour la Gaule que deux lieux de

production : Marseille — si l'on s'accorde à penser, à la suite de B. Liou et R. Marichal (1978, 147) et de G. Bertucchi (1992a, 180-184), que la mention MAS doit être restituée en Massiliense, Massilioticum ou Massiltatum <sup>42</sup> — et Béziers. Des amphores attestant une provenance biterroise ont été retrouvées à Rome sur une Dressel 2-4 (*CIL*, XV, 4542 et 4543), à Vindonissa (Liou, Marichal 1978, 155, n. 105) et à Fos-sur-Mer sur des G.4 (Liou, Marichal 1978, 155 et 179-181). L'amphore n° 81 de Fos-sur-Mer contenait du vin vieux de cépage *Aminneum* [*Amin (neum) uet (us)*] produit en Biterrois [*Baet (errense)*]. L'*Aminnea uitis* est un cépage campanien particulièrement renommé, pour lequel G. Bertucchi (1992a, 182) rappelle que « Dans les *Géorgiques*, Virgile rapproche les cépages aminéens des cépages grecs traditionnels comme la vigne de Chio et celle de Lydie. Ce sont de telles vignes que les Phocéens avaient dû planter en Provence pour faire un vin de type grec c'est-à-dire en définitive un type que reprennent les grands crus campaniens. L'adoption des cépages aminéens plantés aux côtés des cépages anciens ne bouleversait pas la tradition de leur viticulture ». On peut donc penser que la renommée des vins du biterrois au I<sup>er</sup> s. de notre ère — reconnue en Gaule, mais également en Italie comme en témoignent les découvertes romaines —, tout comme celle des vins massaliotes, est à mettre en relation avec un exercice ancien de la viticulture issu d'une implantation hellénique de la vigne dans les domaines de Marseille et d'Agde dont les terres, pour cette dernière, seront annexées par la cité de Béziers après la perte de son indépendance.

LES AUTRES PRODUCTIONS D'AGDE ET DE SON TERRITOIRE

• Les richesses de la mer

L'inventaire qui va suivre pourrait paraître anecdotique si Agde n'apportait pas quelques documents originaux au dossier d'une activité dont l'archéologie (Arcelin 1986, 46) et les textes (Troglou Pompée, *ap. Justin*, XLIII, 3, 4, 12 ; Strabon, IV, 1, 5) sont en accord pour montrer toute l'importance dans l'économie des cités phocéennes.

*Le sel*

Élément de conservation essentiel dans les sociétés antiques, le sel a fait l'objet d'exploitation et de diffusion depuis la Préhistoire. Par leur situation — fonds peu profonds, forte exposition au soleil et aux vents, proches voies de communication... —, les rivages lagunaires du Languedoc central formaient encore au Moyen Âge et à l'époque

<sup>40</sup> Notons cependant que L. Long (1990, 65-66), au vu de l'abondance des découvertes sous-marines d'amphores massaliotes de type 4 de la fin du V<sup>e</sup> et le début du IV<sup>e</sup> s., avait émis l'hypothèse d'un développement du vignoble massaliote qui ne se limiterait plus à Marseille mais pourrait aussi toucher Agde, sa colonie. Seule une analyse des pâtes des amphores de ce type permettrait de donner plus de poids à ces propos.

<sup>41</sup> Traduction de J. André ; texte reproduit dans le *corpus* établi par G. Bertucchi (1992, 202).

<sup>42</sup> Pour ces mentions, le dossier est loin d'être clos car, après la découverte d'un tesson d'amphore gauloise portant l'inscription MASSICUM (Liou 1987, 74), B. Liou (1988, 177) fait maintenant entrer les inscriptions MAS dans les « cas aberrants ou embarrassants », alors que G. Bertucchi (1992, 182) fait appel au "bon sens" pour conserver aux inscriptions MAS une origine massaliote.

moderne un centre d'activité économique très important dont on peut imaginer l'existence dès l'Age du fer (Aris 1986-1987, 13-15).

Au débouché de l'Hérault, les étangs de la région d'Agde et notamment ceux du Bagnas et de Luno, ont dû constituer les lieux d'approvisionnement en sel les plus proches et les plus pratiques pour les populations indigènes de l'arrière-pays héraultais. Après que ces espaces lagunaires furent contrôlés par les Grecs, il y a fort à parier que les salines étaient toujours fréquentées : le sel est un produit inépuisable, facilement exploitable, au transport aisé, et utile autant aux indigènes (salaisons, tannage, élevage...) qu'aux Grecs, notamment pour les conserves de viande et de poisson — attestées à Agde (voir *infra*) — et pour le tannage des peaux <sup>43</sup>.

#### Le poisson

La pêche apparaît comme un apport évident de l'économie vivrière de l'Agadès et ce dès les phases anciennes <sup>44</sup>. Pêches en rivière, en étang et en mer ont du fournir une part importante de l'alimentation carnée de la population. La documentation archéologique comprend outre des instruments de pêche (hameçons, lest de filets...), des restes d'ichtyofaune dans différentes couches des niveaux coloniaux. La découverte la plus importante étant probablement celle d'un véritable entrepôt comprenant plus d'une vingtaine d'amphores massaliotes remplies de restes de poissons salés mis au jour au cœur de l'agglomération agathoise (Aris 1986-1987, 13).

#### Le corail

Le corail rouge constitue une matière précieuse dans l'Antiquité. Son utilisation est fréquente dans la décoration de parure ou d'arme de type celtique dès la fin du premier Age du fer. Il convient de noter avec J.-P. Morel (1990, 256-257) que son origine n'était pas forcément exclusivement napolitaine. Sa pêche, aujourd'hui limitée aux côtes rocheuses de la Corse, devait alors être pratiquée en Provence <sup>45</sup> et en Languedoc comme en témoigne la découverte d'engins de pêche constitués d'une épaisse dalle percée aux angles de trous prévus pour la fixation d'une sorte d'épuisette <sup>46</sup> : la dalle écrasait les branches de corail qui étaient recueillies par les épuisettes. Un engin de ce type,

en basalte, a été découvert en bordure du rivage agathois (Aris 1986-1987, 13).

La mise au jour de fragments de branchettes de corail non travaillées sur les sites du Languedoc n'est pas chose rare. On note leur présence à Agde même (Nickels dans ce volume), à Lattes au IV<sup>e</sup> s. (inédit), à Ensérune <sup>47</sup> également, mais surtout à Béziers où l'on en a découvert plus d'une centaine dans des niveaux de la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. et de la première moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Ugolini *et al.* 1991, 188 et n. 41) ce qui constitue une découverte exceptionnelle.

Le fait que la côte du cap d'Agde forme l'unique biotope apte au développement du corail des Pyrénées à la Provence, la concentration de découvertes de branchettes brutes en Languedoc central et la mise au jour du "cabestan" sont des éléments assez probants pour attribuer à Agde un rôle de centre de production de corail en Languedoc dès la fin du V<sup>e</sup> s. et au moins durant tout le IV<sup>e</sup> s. Le traitement et l'utilisation très restreinte de cette matière par les populations indigènes du Midi <sup>48</sup> en faisaient sans doute une précieuse production destinée aux échanges avec le monde celtique.

#### • Les ressources minérales : une industrie du basalte

Au débouché d'un arrière-pays riche en minerai de fer, de plomb, de cuivre et d'argent, le sous-sol de la *chôra* agathoise ne contient pas quant à lui de minerais exploitables ; tout au plus peut-on penser à des activités d'orpaillage dans l'Hérault ou le Libron qui, de tout temps, ont drainé des paillettes (Bouloumié 1989b, 833 ; Garcia 1993, 235), mais il s'agit d'une pure conjecture.

Le dossier des carrières, principalement de basalte, est lui beaucoup plus épais. Des carrières de basalte sont signalées en ville même (Sagnes 1961, 24), à Embonne, bien sûr, mais également en bordure de l'étang de Luno. La région d'Agde possède un gisement très important de basalte scoriacé qui, avec celui d'Ollioule (Var), est le seul qui dans l'Antiquité fut exploité de façon notable dans le sud de la Gaule.

A partir de l'inventaire du mobilier en basalte découvert à Agde, on peut conclure que les carrières fournissaient des matériaux destinés à la réalisation d'éléments de construction, d'ancres, de pressoirs à huile et à vin et bien entendu de meules. Mais, pour l'heure, seules des traces d'extraction de ces dernières ont été reconnues.

<sup>43</sup> Selon J.-J. Jully (1983, 1234), c'est au commerce des cuirs que se rattacherait la lettre sur plomb en écriture ionienne découverte à Agde dans les années 1940 ; sur un commerce du sel en Occident durant la Protohistoire : Bouloumié 1984, 70-71 ; 1989, 877-879.

<sup>44</sup> Rappelons les découvertes de lests de filets effectuées sur le site des Jonquières à Portiragnes datés du Bronze final IIIb mais également l'hameçon en bronze mis au jour dans une tombe de la nécropole indigène d'Agde (Nickels *et al.* 1989, 175 et fig. 149).

<sup>45</sup> Un texte de Pline (*N. H.*, XXXII, 11, 21-23) signale la pêche du corail en Provence près des îles Stœchades (îles d'Hyères) ; voir aussi Bouloumié 1989b, 881.

<sup>46</sup> Sur ce type d'engin : Benoit 1965, 196 et fig. 13-14.

<sup>47</sup> Amical renseignement de M. Schwaller et D. Orliac.

<sup>48</sup> Voir l'étude de S. Champion (1976, 30-31). Les découvertes récentes (une parure en or et corail dans un niveau du début du II<sup>e</sup> s. à Lattes (Feugère 1990, 193) et des perles, inédites, dans des niveaux du IV<sup>e</sup> s. ; deux perles à Béziers au V<sup>e</sup> et au II<sup>e</sup> s. (Ugolini *et al.* 1991, n. 42) ; une grosse perle en forme de tonneau à Magalas au V<sup>e</sup> s. (Bacou 1982-1983, 86 et fig. 31) ne pondèrent que légèrement l'analyse globale du chercheur qui notait une absence quasi totale de corail travaillé en Gaule méridionale.

L'exploitation systématique des carrières de l'Agadès et particulièrement celles d'Embonne, ne semble pas débiter avant la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. comme l'indique l'absence d'habitat et de mobilier antérieurs : cette industrie est donc consécutive à la création coloniale. Elle a dû d'abord concerner la zone urbaine et périurbaine lors des aménagements liés à la création du comptoir, notamment l'édification du solin des fortifications. Le basalte d'Embonne, majoritairement à faciès bulleux et propice à la réalisation de meules, n'aurait été exploité que quelques décennies plus tard. Les centres d'extraction, s'étendant au total sur plusieurs dizaines d'hectares, se sont développés autour d'habitats ruraux, habitats de carriers ou structures d'exploitations polyvalentes (agriculture, pêche, saline...).

Ces carrières sont donc très étendues mais elles n'exploitent que les niveaux basaltiques superficiels : le front de taille ne dépasse que très rarement les deux mètres de profondeur. En surface, les déchets de taille sont très nombreux ainsi que les « meules ébauchées et abandonnées à tous les stades de fabrication » (Aris 1974, 6). Ce dernier détail est important : il semblerait que la finition sur place des meules soit une chose exceptionnelle. En effet, des meules ébauchées ont été découvertes sur les carrières mais également à l'intérieur de la ville grecque (Sagnes 1961, 24), dans des épaves (*Gallia* 1962, 622) et sur des « lieux de consommation » comme par exemple à Lattes où des meules non achevées, incontestablement agathoises (Dautria, Reilles 1992), ont été mises au jour ainsi que des éclats de taille montrant que la finition se faisait sur place, à l'intérieur de chaque unité domestique ou au sein de petits « ateliers de taille » ; la taille de blocs bruts de provenance agathoise n'est peut-être pas à écarter (Py 1992b ; Py, Garcia 1993, 63-64).

Les raisons de cette diffusion de produits non achevés nous échappent quelque peu. Le gain de temps de la part des carriers, « ouvriers spécialisés », peut être évoqué : la part de travail propre à leur spécialité terminée, le produit serait ensuite « figolé » par l'utilisateur ; cette phase demande en effet plus de temps que de compétence<sup>49</sup>. On peut également se demander si, dans le cas des meules rotatives où les éléments vont par paires, il n'était pas plus facile d'extraire et d'ébaucher des éléments génériques, de les transporter en vrac et de laisser le soin à l'utilisateur de les ajuster : au gain de temps s'ajoutait un gain de manipulation voire même l'avantage pour le consommateur d'acquiescer uniquement une partie de meule, aspect qui ne paraît pas inutile lorsque l'on sait le différentiel d'usure qui existe entre les deux parties de la meule.

<sup>49</sup> Pour O. Buchsenschutz (1991, 61), la meule rotative « consacre l'introduction du mouvement rotatif dans l'outillage, il (l'outil de mouture) suppose une bonne maîtrise de la taille de la pierre, avec un ajustement de l'ordre de 2/10<sup>e</sup> de millimètres à la périphérie des deux meules, sur la couronne active. Nous avons réalisé avec MM. Boyer et Pilon une expérimentation au Mont-Beuvray (Nièvre). »

Inversement, on peut se demander si pour un produit aussi pondéreux que les meules, on avait vraiment avantage à diffuser une matière brute d'extraction. Cela revient à poser, entre autre, la question de la part de ce commerce dans l'économie agathoise et, ainsi, de faire apparaître une fois de plus la précarité de nos conjectures dans un dossier aussi difficile que celui de l'économie d'une colonie grecque.

Essayons tout de même d'avancer, en observant que la diffusion des meules d'Agde, entre Rhône et Pyrénées, devait être essentiellement maritime ou fluviale comme le montrent la localisation des carrières, les cartes de répartition des meules et la présence d'épaves. De fait, le surplus de charge imposé par la diffusion de produits bruts était limité. D'autant plus, et c'est là un point essentiel, que l'on est en droit de se demander si ce commerce de meules pouvait être « rentable » hors du cadre d'un fret d'aller. Il s'agirait d'un ballast que l'on pouvait ensuite décharger sur place et dont on pouvait en outre retirer quelques bénéfices. Les meules extraites dans la *chôra* agathoise complèteraient en poids et en volume des chargements de produits finis d'origine grecque (céramiques fines, amphores vinaires et autres) à destination des lieux de productions céréalières ou miniers — comme Ensérune ou l'arrière-pays héraultais par exemple — ou des centres de redistribution indigènes comme Lattes.

En Gaule méridionale, en milieu indigène<sup>50</sup>, on ne connaît pas, antérieurement au milieu du IV<sup>e</sup> s. (Py 1992b, 192 et 195-197), d'autres meules que la traditionnelle meule à va-et-vient qui, pour sa part, ne demande pas d'extraction en carrière. Le rôle d'Agde dans la diffusion de la meule rotative basse paraît donc essentiel. Cet instrument semble être une invention punique ou ibérique. En effet, elle apparaît en Espagne dès la fin du VI<sup>e</sup> s. ou le tout début du V<sup>e</sup> s. où son utilisation se généralise à partir du IV<sup>e</sup> s. av. n. è.<sup>51</sup> ; elle est également reconnue en Sicile, à Motyé, à la fin du V<sup>e</sup> s. av. n. è. (Moritz 1958, 55). En Languedoc, sur les sites indigènes, la meule rotative basse apparaît dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. dans les Corbières maritimes (Rancoule 1984, 136) et dans les sites de l'arrière-pays héraultais (Garcia 1993, 223 et 225). Ces instruments sont majoritaires en Biterrois, Narbonnais et dans les Corbières dès le III<sup>e</sup> s. S'ils sont reconnus à Lattes à partir du III<sup>e</sup> s. (Py 1992b) plus à l'Est, avant 200 av. J.-C., dans

<sup>50</sup> Pour les cités grecques d'Occident, on ne possède, pour l'instant, que peu de renseignements mais il ne semble pas qu'on y ait utilisé des meules plus perfectionnées que celles à va-et-vient avant le IV<sup>e</sup> s. de n. è. Pourtant, la meule dite d'Olynthe, constituée « d'une trémie sur un broyeur rectangulaire (...) se retrouve à Carthage et en Grèce, dès le V<sup>e</sup> s. av. J.-C., semble-t-il » (Amouretti, Comet 1993, 59).

<sup>51</sup> Je dois cette information à N. Alonso (Universitat de Lleida) qui a porté à ma connaissance les découvertes effectuées à Els Vilars (Lérida), datées de la fin VI<sup>e</sup>-début V<sup>e</sup> s. av. n. è. et de Alorda Park (Tarragone), Turo de Ca n'Olivé (Barcelone), La Escudilla (Castellon)... datées du V<sup>e</sup> s. av. n. è.

le Gard, ils ne sont attestés que par un exemplaire au début du III<sup>e</sup> s. av. n. è. et un autre à la fin de ce même siècle sur le seul site du Marduel (Gard) (Py 1990, 433). En résumé, on peut imaginer une diffusion dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. dans un rayon de 60 km autour d'Agde et ensuite, à partir du III<sup>e</sup> s., dans un rayon de 120 km. Ces distances de diffusion des meules autour d'un centre de production sont très proches de celles observées en Provence autour de deux lieux d'extraction : Beaulieu près de Rognes et Beausset au Nord-Ouest de Toulon aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è. (Lioult 1977, 234-237). En Méditerranée nord-occidentale, si ce type de meule semble bien apparaître d'abord sur le Levant espagnol, puis un siècle et demi après en Languedoc, et encore environ un siècle et demi après en Provence, cette diffusion semble être sans doute moins linéaire que ne le laissait envisager la présentation de M. Py (1992, 195) et le rôle des centres de production apparaît là comme majeur.

Les Grecs d'Agde, héritiers d'un savoir-faire en matière d'extraction des matériaux lithiques, ont rapidement tiré profit de l'importante ressource naturelle que constituaient les gisements basaltiques de l'Agadès tout en bénéficiant d'une innovation technique punico-ibérique. Dans le cadre de leur *emporion*, ils vont alors diffuser un instrument qui connaîtra une grande fortune vers un monde indigène où la mouture des céréales constituait une activité domestique quotidienne et fastidieuse<sup>52</sup>. Mais seules les contraintes inhérentes au commerce maritime, notamment le phénomène du *keeling*, permettent d'imaginer que ce trafic, basé sur l'exploitation d'un matériau aussi pondéreux, ait pu s'épanouir dans le cadre d'un système économique basé sur des échanges inégaux.

Le basalte ne constitue pas le seul matériau extrait dans la région d'Agde durant l'Antiquité. En effet, il existe dans le secteur du Grau d'Agde, entre la ville et la mer, des bancs de calcaire coquillier exploités au moins à la fin de la période hellénistique comme nous le prouve le matériau utilisé pour la construction du sanctuaire de frontière.

Reste à évoquer le problème de l'identité des carriers : s'agit-il de Grecs ou d'indigènes ? Question difficile voire impossible à résoudre ici comme ailleurs<sup>53</sup> d'autant plus que l'état actuel de la documentation ne permet pas une étude du faciès culturel du mobilier. Mais, on l'a vu, la technique est sans aucun doute hellénique, le contrôle politique et économique du secteur d'Embonne est très certainement grec<sup>54</sup> et voir des colons faisant ce type de travail

n'aurait rien d'exceptionnel ; cependant la présence d'esclaves indigènes n'était pas improbable.

#### • Des productions artisanales ?

Durant la période archaïque les Grecs installés dans l'Agadès ont produit et diffusé de la céramique grise monochrome (Nickels 1978) mais pour la phase coloniale aucune production artisanale n'est dûment attestée. Notons cependant que peu après le milieu du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. apparaît en Languedoc central un nouveau type de céramique peinte grecque d'Occident, le "sub-géométrique héraultais" (Garcia 1993, 191-196 et fig. 84-86). L'aire de diffusion de cette céramique aux influences variées (grecques, celtiques et ibériques) et qui ne semble guère déborder l'actuel département de l'Hérault trahit peut-être l'existence d'un atelier proche des zones de production de l'arrière-pays : les Grecs, devenus plus sûrs d'eux, auraient-ils rapproché les ateliers de potier près des centres de consommation ? Cette absence d'activité artisanale bénéficiant d'une diffusion régionale n'est pas exclusive à Agde ; la plupart des autres centres coloniaux (*Emporion*, *Olbia*...) n'ont apparemment pas suscité de production spécifiques (Etienne 1993, 32).

#### LA CIRCULATION MONÉTAIRE

Malgré des tentatives d'attribution, il paraît maintenant acquis qu'Agde n'a jamais émis de monnaies. Si, comme partout ailleurs en Gaule méridionale, il semble difficile de parler d'économie monétaire avant le II<sup>e</sup> et même le I<sup>er</sup> s. av. n. è., l'utilisation de monnaies est reconnue dans la vallée de l'Hérault dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. (monnaie grecque en argent inédite de Saint-Pargoire), mais est surtout sensible aux III<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Agde et son arrière-pays ont majoritairement utilisé un numéraire d'argent et de bronze de Marseille (Richard, Aris 1979 ; Richard 1992 ; Garcia 1993, 211-218).

Deux trésors de monnaies grecques méritent d'être signalés : le premier a été découvert dans la *chôra*, près du littoral ; l'autre dans l'arrière-pays, sur l'oppidum du Cerssou. Le premier trésor a été mis au jour vers 1938, près de l'étang du Bagnas à 3,5 km au nord-est de la cité d'Agde (Richard, Aris 1979, 8). Il contenait pas moins de 143 drachmes légères déposées dans une urne. Ce trésor est le seul ensemble de drachmes découvert sur la rive droite du Rhône. Si le contexte précis de l'enfouissement ne nous est pas connu, notons que les fouilles réalisées à l'emplacement

<sup>52</sup> Voir les données concernant le rendement des divers types de meules ré-unies par M. Py (1992, 227) desquelles on peut déduire que pour une famille de 5 personnes, sur une base de 900 g de grain/jour/personne, le temps consacré à la mouture représente 7 h 20 avec une meule à va-et-vient alors qu'il est rabaissé à 0 h 45 avec une meule basse à mouvement rotatif.

<sup>53</sup> Voir par exemple les propos de H. Tréziny (1986, 12) et ceux de M. Bats (1986, 24-25). En fait, toutes les solutions sont imaginables : Grecs, Indigènes vivant sur le territoire d'Agde, propriétaires, ouvriers salariés, es-

claves, "habitants des alentours"... Voir par exemple les divers cas proposés pour Chersonèse (Chicheglov 1992, 101-102).

<sup>54</sup> *A contrario*, dans le monde celtique où les meules rotatives "se répandent peu à peu" à partir du II<sup>e</sup> s. av. n. è., on assisterait « au développement d'une classe d'artisans, parce que leur fabrication suppose un outillage et un savoir-faire particulier, mais elle ne modifie pas l'organisation sociale de la production » (Buchsenschutz 1991, 69).

ment même de sa découverte (Richard, Aris 1979, 4-5) attestent la présence d'un habitat isolé (ferme ?). Le second trésor de monnaies grecques a été découvert sur l'oppidum du Ceressou à Fontès, à 27 km dans l'arrière-pays d'Agde, à proximité des zones d'exploitation du minerai de cuivre (Bonnet 1905, 211 ; Garcia 1993, 40-41 et 212). Il se composait de plus de 4 000 oboles, dont plusieurs imitations, placées dans une urne en terre (Gayraud 1981, 118) ; son enfouissement pourrait être placé autour de 200 av. J.-C. Ce trésor de monnaies massaliotes (et d'imitations) constitue la découverte de ce type la plus occidentale et, pour le Languedoc, la plus septentrionale.

Si les monnaies massaliotes sont les plus couramment utilisées, il convient de signaler une notable circulation de monnaies puniques de types anciens : monnaie frappée en Sicile et datée des IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. è., trouvée en surface sur un site de Neffiès (Depeyrot *et al.* 1986, fig. 33-1), présence d'un trésor de monnaies en bronze, dont les éléments trouvés dans l'Hérault, au niveau du pont d'Agde, ont été malheureusement rapidement dispersés. Les monnaies de cet ensemble qui ont pu être examinées appartiennent à un type du milieu du III<sup>e</sup> s. (Feugère 1991, 39). Le monnayage de type ibérique, dont une imitation en argent d'un drachme d'*Emporion* (250-150 av. n. è.) mise au jour à Agde (Boudet 1990, 171), n'est pas absent tout comme les monnaies en argent dites "à la croix" dont certaines sont peut-être frappées dans l'arrière-pays. De plus, quelques rares as de Rome, dont certains peuvent remonter au III<sup>e</sup> s., sont reconnus sur Agde et sa région (Feugère 1991, 39). Enfin, il faut signaler un dernier trésor découvert sur le territoire d'Agde qui comprenait une trentaine de deniers mais dont l'enfouissement n'est pas à situer avant Auguste (Richard, Aris 1979, 9).

## 6 L'aire d'influence économique de la colonie massaliote d'Agde

La colonie marchande d'Agde apparaît comme le « point d'appui nécessaire de toute tentative de pénétration économique dans le Sud-Ouest de la Gaule » (Nickels 1983, 425). C'est un centre de consommation à part entière et un lieu d'exportation de produits bruts vers Marseille ou la Grèce, en même temps qu'un poste de redistribution de produits méditerranéens vers l'arrière-pays.

Sur ce dernier point, on pensera en particulier au commerce du vin massaliote qui, à partir d'Agde, était diffusé au moins jusque dans le sud de l'Aveyron (Garcia 1990). La carte de distribution des trouvailles sous-marines d'amphores isolées en Méditerranée nord occidentale fait appa-

raître Agde comme le point de découverte le plus important (Long 1990, fig. 20). Plus de la moitié des pièces provient de plongées réalisées dans le fleuve à la hauteur d'Agde où l'on comptabilise 145 des 166 amphores découvertes à l'Ouest de l'étang de Berre. Il convient de noter avec L. Long (1990, 47) qu'Agde correspond probablement à un point de rupture de charge. En effet, « ces amphores n'étaient plus, a priori, en relation directe avec des navires. Elles se rapportent plus vraisemblablement à une phase postérieure au déchargement. On pense à des récipients jetés par série depuis les berges, une fois leur contenu transvasé. » (Long 1990, 28).

J'ai déjà tenté de présenter une carte des zones d'influence d'Agde (Garcia 1993, 319-322 et fig. 155) ; les données actuelles me permettent maintenant d'affiner cette proposition. Il convient tout d'abord de mieux cerner l'espace géographique accusant une emprise économique agathoise, c'est-à-dire l'espace où Agde a diffusé essentiellement des produits d'origine grecque et s'est fournie en produits bruts. Vers l'Ouest, la confrontation avec la puissante communauté ibéro-languedocienne — dans laquelle sont clairement inclus des sites comme Ensérune, Béziers et Montfau — est évidente : les indigènes de ces régions paraissent tournés vers l'orbite ampuritaine ; dans la partie méridionale, les limites de la zone d'influence concordent probablement avec celles des deux cités d'Agde et de Béziers ; plus au Nord, les confins sont à situer entre le Libron et la Thongue et ensuite entre l'Orb et la Lergue. Vers l'Est, le rôle économique de Lattes semble assez puissant pour exclure la ville lagunaire de l'aire d'emprise agathoise à proprement parler : centre de redistribution indigène, sa fonction portuaire est clairement établie et des relations directes avec Marseille sont fort probables. La limite entre les deux aires pourrait se situer dans le secteur de la Gardiole puis, vers le Nord, s'étendre vers le causse d'Aumelas et les gorges de l'Hérault. Les marges septentrionales de l'espace économique agathois sont plus floues : le butoir ne semble pas humain mais géographique ; les importations se font plus rares, voire exceptionnelles au Nord de Lodève, dès que l'on atteint les marges du Massif Central. Nous avons donc affaire à une zone d'influence de moins de 35 km de large et qui ne s'étend guère au-delà de 40 à 45 km. Il s'agit d'un espace entourant la colonie, qui est en relation optique avec elle et dont d'éventuels charrois en partance d'*Agathé* mettaient moins d'une journée à atteindre les points extrêmes.

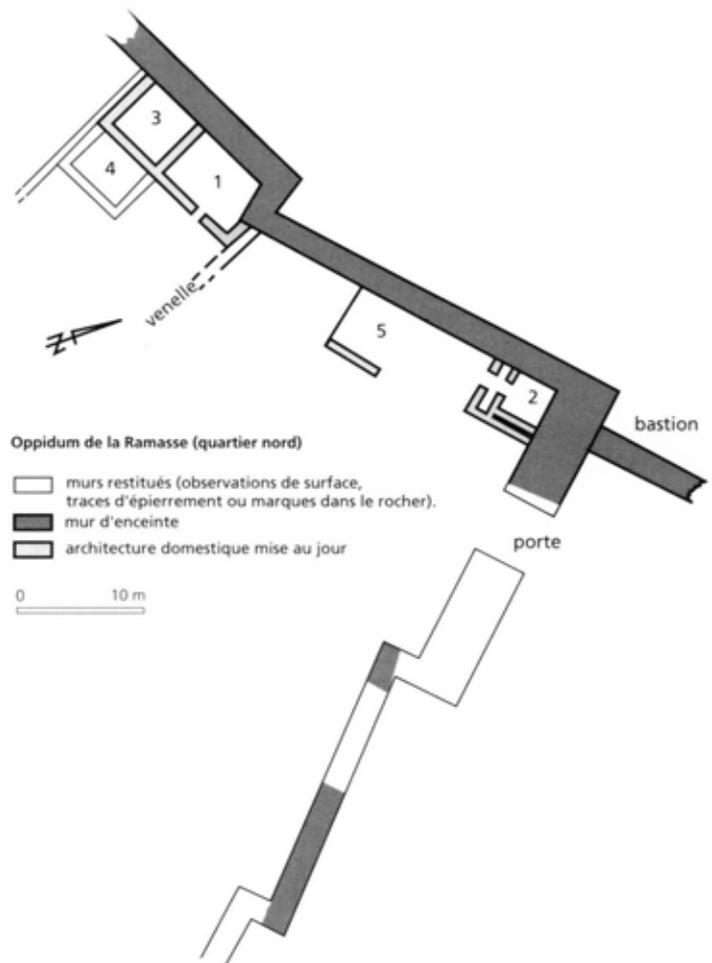
S'il convient de les ajuster légèrement, les grandes zones que j'avais définies me paraissent toujours fonctionnelles.

Ne revenons pas sur la *chôra politiké* que limite au Nord l'oppidum de *Cessero*. De 10 à 20 km vers l'intérieur des terres, on retrouve "l'arrière-pays immédiat" de la colonie massaliote. Il s'agit du tronçon de vallée qui fait partie du couloir bas-languedocien : c'est donc une véritable

zone de communication nord-sud et est-ouest. Les oppidums sont nombreux et ont tous une ampleur certaine : Saint-Thibéry, Pézenas, Aumes... Ce secteur, où les produits massaliotes sont largement consommés, ne possède apparemment pas de productions spécifiques (minerais par exemple) et a dû fournir à la ville grecque des surplus d'activités agro-pastorales. Mais, on peut penser que c'est surtout son "rôle d'intermédiaire" qui a été favorable à son développement ; dès leur origine, les contacts entre indigènes et commerçants méditerranéens ont stimulé l'activité de ces populations qui contrôlaient le débouché de voies naturelles de communication.

Plus au Nord, entre 20 et 40 km au nord d'Agde, la moyenne vallée de l'Hérault et la basse vallée de Lergue constituent une région aux terroirs à la complémentarité bien affirmée et aux importantes ressources minérales (cuivre, argent mais également or et ambre). Les contacts avec la cité agathoise sont évidents comme le montre le mobilier archéologique (céramique mais également monnaies) mis au jour sur les habitats indigènes, notamment ceux placés près des lieux d'exploitation du minerai.

Un site d'habitat — l'oppidum de la Ramasse à Clermont-l'Hérault — qui, géographiquement, se situe au centre de cette région, paraît avoir joué un rôle important dans le cadre des relations entre le monde grec et les indigènes. Le rythme de son occupation et la nature des vestiges mis au jour semblent liés à l'histoire de la présence grecque dans la vallée. La colline, placée en bordure des piémonts héraultais et dominant à 257 m d'altitude la vallée de l'Hérault, est d'abord le lieu de pratiques culturelles comme l'indique une importante série de stèles mises au jour lors des fouilles récentes (Garcia 1992a). Durant la Phase 1 (530-500 av. J.-C.), une population locale se rassemble pour former un habitat qui atteindra environ 5 ha. A priori non défendu par une enceinte, le site regroupe des habitations en matériaux périssables. Le mobilier céramique (amphores étrusques mais surtout grecques, céramiques grises monochromes du groupe agathois...) laisse entrevoir de larges relations avec les Phocéens installés dans la basse vallée. Entre 500-400/375 av. J.-C., l'habitat est presque totalement déserté. Peu après la fondation coloniale d'Agde (400/375-250/225 av. J.-C.), le site (*La Ramasse 3*) connaît un profond réaménagement : on construit un rempart qui ceinture un espace d'un hectare ; contre lui vient s'appuyer une série de maisons à pièce unique (fig. 7). L'oppidum est progressivement abandonné à partir du milieu du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., probablement au profit d'un site de plaine placé à 1,5 km au nord-est de la Ramasse (gisement de Peyre-Plantade). Dans la partie dégagée, l'enceinte suit un tracé en crémaillère régulier (Garcia 1993, 122-127 et fig. 13) ; ce type de plan décrit par l'architecte grec Phylon de Byzance (A, 5, 56), unique en Gaule et peu fréquent en Occident, pourrait traduire une influence hellénique. A l'intérieur des maisons, les banquettes basses cou-



7 Plan du quartier nord de l'oppidum de la Ramasse à Clermont-l'Hérault ; représentation des structures de l'état 3 (400/375-250/225 av. n. è.) : 1 à 4 = unités domestiques à pièce unique ; 5 = grenier. Le tracé en baïonnette du rempart pourrait révéler une "prestation de service" massaliote.

rant contre trois ou quatre murs ne sont pas sans évoquer les *triclinia* classiques (Garcia 1993, 158). Le mobilier céramique est quasi exclusivement indigène mais les importations, notamment les amphores et les pièces du service à boire, ont dû transiter par Agde. Des traces de métallurgie (minerai de cuivre, bas fourneaux...) mais surtout une importante activité de stockage des céréales en dolium pourraient témoigner de productions intéressantes les Agathois. Seule l'étude de synthèse du site permettra, peut-être, de conclure sur le statut réel du site ; mais, à titre d'hypothèse, ne pourrait-on pas voir, notamment dans l'enceinte de la Ramasse, une prestation de service massaliote<sup>55</sup> visant à

<sup>55</sup> Sur ce type de prestations et sur le rôle de conseillers massaliotes, voir par exemple Goudineau 1983 (pour des apports technologiques — presses, catapultes...), Arcelin 1986, 61 (pour les fortifications de la région de Marseille), Chabot 1992, 129 (pour la citerne de La Cloche) et Py 1992, 124 (pour les tours monumentales de la région nimoise).

renforcer localement l'autorité d'un site placé au cœur de son "aire de ponction" et, par là même, garantir son approvisionnement en matières premières ?

Au-delà de 40 km s'étend un espace de latence aux marges septentrionales mal définies : les traces de peuplement sont rares et les produits grecs n'y ont que très peu pénétrés, non pas qu'ils y fussent concurrencés mais les ressources locales ne justifiaient pas pleinement leur importation et surtout les difficultés de communications devenaient croissantes<sup>56</sup>. Il s'agit d'une zone de plateau, hautes terres arides, situées au-dessus de la ligne des sources, *eschatiai* par excellence. On notera la présence, dans ces régions reculées, de grottes-sanctuaires en limites d'espaces déserts, en rapport probable avec des divinités des eaux, mais aussi avec les puissances chtoniennes et plus généralement de la terre<sup>57</sup>. Elles sont particulièrement fréquentées aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le mobilier méditerranéen est bien présent : céramiques à vernis noir, monnaies de Marseille... S'agit-il de sanctuaires exclusivement pratiqués par les populations caussenardes environnantes ou, au contraire, ces lieux situés en marge des montagnes attiraient-ils les habitants des vallées ?

## 7 De 121/118 à 49 av. n. è. : le devenir d'Agathé

Le devenir d'Agde après la fondation de la Narbonnaise et la chute de Marseille, la cité mère, en 49 av. n. è. est un point important de l'histoire de la colonie massaliote sur lequel les données de fouille nous apportent pour l'heure peu de renseignements. Mais, par chance, la basse vallée a bénéficié depuis les années 1960 de multiples études sur les traces de parcelles antiques qui ont permis la définition de plusieurs cadastres dont la confrontation des données n'est pas à négliger.

56 Moins de 10 sites du Nord du département de l'Hérault et de l'Aveyron ont livré du mobilier importé antérieur au II<sup>e</sup> s. av. n. è. (Garcia 1990 ; Catalogue 1993) et la quasi-totalité de la documentation est à rattacher à la fin du VI<sup>e</sup> s. et au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. ; c'est dire à quel point Agde a ignoré ces espaces caussenards.

57 Sur ces sites de l'arrière-pays héraultais (en particulier Le Cros et Montpeyroux) : Garcia 1993, 296-299 ; voir également Polignac 1984, 98-99 (pour ce type de sanctuaire à l'ambiance "propice à la réception de divinités spécifiques") et Arcelin *et al.* 1992, 185-186 (pour les gisements méridionaux).

58 Voir la présentation qu'en fait M. Clavel-Lévêque dans Chouquer, Favory 1992, 138.

59 Dans un premier temps, M. Clavel-Lévêque (1987, 12) limitait son extension à la rive droite du fleuve ; plus récemment elle proposait « une extension variable sur la rive gauche » (1989-1990, 138).

### 7.1. Rappel des structures parcelaires révélées

Le **Béziers B** est orienté à 32° Est et s'étend de Lespignan à Cabrières du Sud au Nord, et de Castelnaud-de-Guers à Sallèles-d'Aude/Cessenon d'Est en Ouest. Monique Clavel-Lévêque plaçait sa création sous Fonteius en 74-72 ou immédiatement après lui. Des fouilles réalisées entre Bassan et Espondeilhan par J.-P. Besombes-Vailhé ont mis au jour des drains isoclines liés à un habitat, datés de la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Chouquer, Favory 1992, 138). Il s'agirait de l'un des plus anciens réseaux aménagés en Gaule qui aurait permis de « normer la conquête » en réalisant une « prise en main de l'*ager publicus* ».

Le **Béziers C**<sup>58</sup> est le second des réseaux biterrois. Articulant le plan urbain de la cité biterroise, il est orienté à 27° Est. Associé au cadastre appelé *Cessero*, dont il ne diffère que d'un degré angulaire et qui lui est contemporain, il s'étend de Sallèles-d'Aude/Cessenon à la Gardiole d'Ouest en Est et de la Voie domitienne au bassin de Gignac du Sud au Nord. La date de cette trame cadastrale se place entre les années 46-45 et 36 av. J.-C. ; il s'agit donc du réseau colonial lié à la fondation de Béziers.

Le cadastre *Cessero-Forum Domitii* est daté par son inventeur (Pérez 1990, 215) entre 49 av. J.-C. et le dernier quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il occupe l'espace situé entre Libron et Lez du littoral à la montagne de la Moure au sud de Pézenas. Son orientation est à 35° E.

Le réseau **Béziers A** « illustre par sa gigantesque emprise — de Cruzy à Balaruc — la troisième phase, impériale, d'implantation » (Clavel-Lévêque, 1987, 15). Il est orienté à 2° Ouest et s'étend du Sud au Nord du littoral au bassin de Gignac. La création de ce cadastre est attribuée à « une date qui devrait se situer dans le I<sup>er</sup> siècle, voire au début du II<sup>e</sup> » (*ibid.*) ; plus précisément après les années 80 de n. è. si l'on suit les conclusions des fouilles récemment menées par P. Poupet et L. Vidal (Chouquer, Favory 1992, 141).

### 7.2. Commentaires

Le réseau *Béziers B* est sans conteste antérieur à la chute de Marseille. Son tracé méridional nous donne en négatif les limites nord de la *chôra* agathoise. C'est dire que tout en respectant l'autonomie de la ville et de son territoire, il s'étend, à l'Ouest du fleuve, sur une partie de son immédiat arrière-pays et de sa zone d'influence. Ponctuellement, il pourrait avoir débordé sur la rive gauche, notamment dans la région d'Aumes<sup>59</sup>. Par extrapolation, cette trame pourrait nous indiquer la zone d'influence du grand oppidum biterrois à la fin du deuxième Age du fer. La voie de communication placée sur la rive gauche de l'Hérault dans la partie basse de la vallée n'est pas totalement "an-

nexée" et l'on peut estimer que la circulation d'Agde jusqu'aux zones de production des piémonts était en partie préservée. Si cette première étape de mise en valeur des terroirs de la basse vallée de l'Hérault par les Romains n'apparaît pas comme une action foncièrement néfaste à l'autonomie agathoise, on assiste cependant à un changement d'influence politique et économique : dans l'avenir, *Agathé* ne pourra compter que sur son propre finage.

La mise en place du réseau *Béziers C-Cessero* qui suit de peu la chute de Marseille, révèle, à mon sens, des intentions différentes. Si dans les limites que je donne au territoire d'Agde et qui, je le rappelle, sont sensiblement inférieures à celles proposées par d'autres auteurs, la *chôra politique* de la colonie massaliote n'est pas encore touchée par l'établissement de ce réseau, Agde est maintenant coupée totalement de l'arrière-pays : les voies de communication terrestres et fluviales, les terres agricoles et d'élevage, et très certainement les régions minières de l'arrière-pays sont sous total contrôle romain. L'établissement de ce réseau, au plus tard une dizaine d'années après la chute de Marseille, témoignerait d'une toute relative autonomie d'Agde après 49 av. n. è. : la ville et son rôle portuaire sont maintenus, son terroir nourricier est respecté, mais son rôle politique et son poids économique sont maintenant très sensiblement amoindris.

Cette période d'autonomie semble d'assez courte durée car le réseau cadastral *Cessero-Forum Domitii* va englober tout le territoire agathois. Ce cadastre pourrait être le résultat d'un démantèlement "radical et sans appel" de la *chôra* de la colonie massaliote quelques années après la chute de la cité mère en 49 av. J.-C.<sup>60</sup> La datation de cette étape décisive n'est pas aisée : pour A. Pérez (1990, 216), qui imaginait que le cadastre de Béziers C mordait sur la *chôra* d'Agde, le *Cessero-Forum Domitii* devait être antérieur à la fondation de la *Colonia V. Julia Baeterrensium*. En fait, si l'on suit l'hypothèse de la "chôra réduite" et donc respectée par le cadastre colonial de Béziers, la trame *Cessero-Forum Domitii* serait postérieure à la création de la colonie de Béziers (entre 45 et 36 av. n. è.) et antérieure à la fin de la période augustéenne, soit la date de création du site de Balaruc dont l'architecture se surimpose à cette trame cadastrale. Agde aurait donc bénéficié d'une relative autonomie pendant quelques années, au plus quelques décennies. Si la mise en place du réseau *Cessero-Forum Domitii* apparaît comme une opération directement dirigée contre Agde, les terroirs de l'ancienne colonie massaliote seront rapidement reversés dans le territoire de la cité de Béziers dont le réseau Béziers A laissera de nombreuses marques, encore visibles dans le paysage.

<sup>60</sup> A. Pérez émet l'hypothèse que ce démantèlement se ferait à partir de la création de *Forum Domitii* (Montbazin) qui « aurait alors joué un temps le rôle d'une sentinelle avancée, contrôlant et organisant depuis la Domitia le démantèlement de l'espace agathois » (Pérez 1990, 217).

Bien entendu, il ne s'agit là que d'hypothèses liées à une documentation limitée mais qui somme toute apparaissent plausibles : le démantèlement du territoire d'Agde et la perte de l'autonomie agathoise n'est qu'une conséquence indirecte de la chute de Marseille ; c'est bien la puissante volonté romaine d'un contrôle des richesses et des espaces de circulation en Narbonnaise qu'Agde aura progressivement à craindre.

## 8

## Conclusions

La vallée de l'Hérault constitue une région favorable à l'implantation humaine et aux relations inter-ethniques : c'est un espace naturel de communication situé au sein de terroirs complémentaires et au débouché d'un riche arrière-pays. Antérieurement aux premiers contacts méditerranéens, à la fin de l'Age du bronze et au début de l'Age du fer, les populations indigènes au mode de vie certainement semi-sédentaire devaient participer à la circulation de produits, notamment du cuivre extrait dans le Cabrièrais et le Lodévois. Il est probable que pour le métal on ait déjà, traditionnellement (Bonte, Izard 1991, 469), plus à faire à une diffusion inhérente à un échange marchand traditionnel, libre de toute obligation et de tout contrôle liés aux institutions et à la parenté (Pion *et al.* 1990, 189), qu'à un système de don et de contre-don au poids social important et stimulant peu les relations extra-ethniques (Godbout 1992). Dès le VII<sup>e</sup> s. av. n. è., ces populations du Languedoc central, à rattacher au puissant peuple Elisyque, vont côtoyer les commerçants ibéro-puniques, étrusques et grecs. Ce marché, initialement partagé, connaîtra une étape cruciale lors de l'implantation de Phocéens à l'emplacement même d'Agde au début du VI<sup>e</sup> s. av. n. è. Comme *Massalia* et *Emporion*, Agde sera alors un des points d'appui de l'activité commerciale phocéenne en Occident. Cet établissement, qui va susciter une transformation de l'économie indigène, accélérant notamment une sédentarisation de l'habitat le long de la vallée, ne sera que d'une courte durée. Le V<sup>e</sup> s. sera marqué par un recul de la présence grecque et par un développement de la culture ibérique et de l'activité commerciale ibéro-punique. Mais Marseille, en pleine phase d'extension et désireuse de protéger son marché, créera vers 400 av. n. è. une colonie à l'emplacement de l'ancien *emporion*. Cette étape marquera la fin de l'autonomie économique-culturelle des populations indigènes qui dorénavant se trouveront sous le joug des influences massaliotes.

C'est souvent, et avec raison, que l'on a voulu séparer les fondations coloniales grecques en colonies agraires de

peuplement et en colonies commerciales <sup>61</sup>. Si la distinction est relativement facile lorsque l'on traite du sujet d'une manière large dans le cadre de la genèse du phénomène colonial, la chose paraît moins aisée lorsque l'on étudie, sur la durée, un établissement particulier. D'autant plus, comme l'a souligné H. Tréziny (1986, 7), que tel ou tel "modèle" se modifie en même temps qu'évolue la structure socio-économique de la cité. Le rôle militaire et commercial d'Agde semble prédominant lors de la création de la colonie massaliote "face aux barbares" comme nous l'indique Strabon (IV, 1, 5), d'autant plus que la colonie succède alors à un *emporion*. Mais dès avant le milieu du IV<sup>e</sup> s., des transformations ou, pour le moins, une évolution sensible, semblent se produire : le réaménagement du plan de la ville, dont le parcellaire s'étend au-delà des murailles, puis la mise en place d'un cadastre rural témoignent d'une réelle emprise territoriale et d'une active mise en valeur des terroirs. Ce phénomène correspond-il à une nouvelle orientation coloniale de la cité qui pourrait être accompagnée de nouveaux arrivants ou tout simplement à une évolution normale de la situation après l'assurance d'une suprématie massaliote en Languedoc central ? Les Grecs en Languedoc, n'auraient-ils pas eu, durant une première période — celle de l'*emporion* et des premiers temps de la colonie — une "attitude acquisitive", envers des produits de première nécessité (le métal et les céréales en particulier), qui par la suite — dès le IV<sup>e</sup> s. av. n. è. — se serait doublée d'une "attitude productive" (vin, huile, céréales...) <sup>62</sup> ? Le

fait est que le caractère agraire semble bien présent jusqu'au I<sup>er</sup> s. de notre ère comme l'est également le poids économique et culturel de cette présence grecque dans la région <sup>63</sup>.

Après la création de la Narbonnaise et, probablement, jusqu'à quelques années après la chute de Marseille, l'espace politique massaliote en Languedoc va être respecté. Mais, peu à peu, son aire d'influence et son espace économique vont se réduire et provoquer un étouffement de son activité commerciale. La vallée de l'Hérault, dont l'occupation et l'activité ont battu, durant tout l'Age du fer au rythme de rapports Nord-Sud scandés par l'*emporion* phocéenne, verra son espace partagé par trois *civitates* (Béziers, Lodève et Nîmes) et occupés par au moins deux *oppida Latina* (*Piscenae*-Pézenas et *Cessero*-Saint Thibéry). Au même titre que d'autres grands axes comme la vallée du Rhône et l'isthme gaulois (Goudineau 1980, 93), la vallée est alors jalonnée — voire verrouillée — et ses richesses contrôlées dans le cadre d'une organisation de la *Provincia* qui va totalement effacer le rôle politique et commercial d'Agde.

\* Enseignant-chercheur à l'Université de Provence, Centre Camille-Jullian, 29 avenue Robert-Schuman - 13621 Aix-en-Provence.

Crédit des illustrations - Fig. 1 : d'après M. Py ; fig. 3 : d'après des photographies de J. Giry ; fig. 5A et 5B : photographies de Loïc Damelet ; autres figures de l'auteur.

61 Sur ce sujet, voir notamment Martin (1973, 99) pour qui « Phocée et ses colonies offrent les caractéristiques les mieux définies » des cités sans territoire à vocation commerciale ; sur les différentes thèses en présence, voir notamment Rouillard 1991, 306 s.

62 Sur ces termes : Lepore 1969, 177-188 ; Rouillard 1991, 307-308 et n. 393.

63 Il convient de noter que le caractère agraire de la colonie d'Agde à partir du IV<sup>e</sup> s. av. n. è. ne semble pas isolé dans l'histoire économique du monde grec.

En effet ce phénomène est sensible en Grèce, dans le monde colonial (Arcelin 1986, 59 et n. 131) et plus particulièrement dans la sphère massaliote : c'est à partir du IV<sup>e</sup> s. que Marseille développe sa *chôra* en contrôlant plus rigoureusement un ensemble de terres (Arcelin 1986, 59) et qu'*Olbia* de Provence va être créée et se doter rapidement d'un terroir cadastré [Il semble qu'il faille sensiblement voir à la hausse (Chouquer, Favory 1992, 148) la surface prise en compte par ce parcellaire mis en évidence par J. Benoit (1985)].

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abauzit 1961** : ABAUZIT (P.) – Nécropole du premier Age du fer à Vendres, canton de Béziers (Hérault). *BSocPréhFranç*, LVII, 1961, pp. 151-162.
- Amouretti 1992** : AMOURETTI (M.-Cl.) – Oléiculture et viticulture dans la Grèce antique. In : WELLS (B.) ed. – Agriculture in Ancient Greece. Actes du 7<sup>e</sup> symposium international de l'Institut suédois d'Athènes, 16-17 mai 1990. Stockholm, 1992, pp. 77-86.
- Amouretti, Comet 1993** : AMOURETTI (M.-Cl.) et COMET (G.) – Hommes et techniques de l'Antiquité à la Renaissance. Paris, A. Colin, 1993, 186 p.
- Arcelin 1986** : ARCELIN (P.) – Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène. In : BATS (M.) et TRÉZINY (H.) éd. – Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 1985 (Tr. du Centre C.-Jullian). Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1986, pp. 43-104 (Et. Massa., 1).

- Arcelin 1992** : ARCELIN (P.) – Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 305-336 (Et. Massa., 3).
- Arcelin et al. 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.) et SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques en Gaule méridionale. *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 181-242.
- Aris 1974** : ARIS (R.) – Le site préromain d'Embonne : une antique fabrique de meules sous la nouvelle ville du Cap d'Agde. *EtPézenas*, V, 1, 1974, pp. 3-18.
- Aris 1986-1987** : ARIS (R.) – Notes sur l'histoire d'Agde. *EtHérault*, NS, 2-3, 1986-1987, pp. 11-18.

- Bats 1986** : BATS (M.) – Le territoire de Marseille grecque : réflexions et problèmes. In : BATS (M.) et TRÉZINY (H.) éd. – Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 1985 (Tr. du Centre C.-Jullian). Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1986, pp. 17-42 (Et. Massa., 1).
- Bats 1992** : BATS (M.) – Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 263-278 (Et. Massa., 3).
- Benoit 1965** : BENOIT (F.) – Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule. Aix-en-Provence, Ophrys, 1965, 333 p.
- Benoit 1985** : BENOIT (J.) – L'étude des cadastres antiques : à propos d'Olbia de Provence. *DocAMérid*, 8, 1985, pp. 24-48.
- Bertucchi 1992a** : BERTUCCHI (G.) – Les amphores et le vin de Marseille, VI<sup>e</sup> s. avant J.-C. - II<sup>e</sup> s. après J.-C. Paris, CNRS, 1992, 250 p. (Suppl. à la *RANarb*, 25).
- Bertucchi 1992b** : BERTUCCHI (G.) – Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque. Bilan sommaire des recherches. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 123-137 (Et. Massa., 3).
- Bonnet 1905** : BONNET (E.) – Antiquités et monuments du département de l'Hérault. In : Coll. – Géographie générale du département de l'Hérault, III, 2. Montpellier, Société Languedocienne de Géographie, 1905, pp. 205-754.
- Bonnet 1930** : BONNET (E.) – Répertoire archéologique du département de l'Hérault. Période gallo-romaine. Montpellier, 1930, 145 p.
- Bonte, Izard 1991** : BONTE (P.) et IZARD (M.) dir. – Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie. Paris, P.U.F., 1991, 755 p.
- Boudet 1990** : BOUDET (R.) – Numismatique et organisation du territoire du Sud-Ouest de la Gaule à la fin de l'Age du Fer : une première esquisse. *RAOuest* (Suppl. 3), 1990, pp. 169-190.
- Boudou et al. 1961** : BOUDOU (J.), ARNAL (J.) et SOUTOU (A.) – La céramique à méandres symétriques du Pont-du-Diable (Aniane, Hérault). *Gallia*, 19, 1961, pp. 201-218.
- Bouloumié 1984** : BOULOUMIÉ (B.) – Un oppidum gaulois à Saint-Blaise en Provence. *DossAParis*, 84, 1984, pp. 6-96.
- Bouloumié 1989a** : BOULOUMIÉ (B.) – Les sources complémentaires d'approvisionnement en métaux de l'Etrurie orientalisante et archaïque. In : Actes du colloque international de Madrid (24-28 octobre 1985). Madrid, Instituto de conservación y restauración de bienes culturales, 1989, pp. 213-221.
- Bouloumié 1989b** : BOULOUMIÉ (B.) – L'Etrurie et les ressources de la Gaule. In : Atti del Secondo congresso Internazionale Etrusco (Florence, mai-juin 1985). Florence, Istituto Nazionale di Studi Etruschi e Italici, 1989, pp. 813-891.
- Bouscaras, Hugues 1972** : BOUSCARAS (A.) et HUGUES (C.) – La cargaison des bronzes de Rochelongue, Agde, Hérault. *RSiLig*, 33, 1972, pp. 173-184.
- Bresson, Rouillard 1993** : BRESSON (P.) et ROUILLARD (P.) éd. – L'Emporion. Bordeaux, 1993, 247 p. (Publ. du Centre Pierre-Paris, 26).
- Brun 1993** : BRUN (J.-P.) – La production d'huile et de vin en Gaule méridionale durant l'Antiquité. In : AMOURETTI (M.-Cl.) et BRUN (J.-P.) – La production de vin et de l'huile en Méditerranée. Paris, 1993 (Supplément au *BCH*, XXVI).
- Brunet 1992** : BRUNET (M.) – Campagnes de la Grèce antique. Les dangers du prisme athénien. *Topoi*, 2, 1992, pp. 33-51.
- Buchsenschutz 1991** : BUCHSENSCHUTZ (O.) – Recherches sur l'économie des Celtes au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. *EtCelt*, XXVIII, 1991, pp. 65-73.
- Catalogue 1987** : Musée d'archéologie sous-marine, Cap-d'Agde, 1987, 128 p.
- Catalogue 1990** : Voyage en Massalie. 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud. Marseille/Aix-en-Provence, Musée de Marseille/Edisud, 1990, 255 p.
- Catalogue 1993** : Exposition Echanges. Circulation d'objets et commerce en Rouergue de la Préhistoire au Moyen Age. Rodez, Musée du Rouergue, 1993, 210 p. (Guide d'archéologie n° 2).
- Clavel-Lévêque 1982** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – Un cadastre grec en Gaule : la *chora* d'Agde (Hérault). *Klio*, 64, 1982-1, pp. 21-28.
- Clavel-Lévêque 1983** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – Pratiques impérialistes et implantations cadastrales. *Ktéma*, 8, 1982, pp. 21-28.
- Clavel-Lévêque 1989-1990** : CLAVEL-LÉVÊQUE (M.) – Les paysages antiques : le territoire d'Agde et les sédimentations cadastrales. *EtHérault*, N.S., 1989-1990, pp. 27-34.
- Chabot 1992** : CHABOT (L.) – La citerne collective du village de la Cloche, Les Pennes-Mirabeau (B.-du-Rh.). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 126-130.
- Champion 1976** : CHAMPION (S.) – Coral in Europe : Commerce and Celtic Ornament. In : Duval (P.-M.) et Hawkes (Chr.) éd. – Celtic Art in Ancient Europe. Five Protohistoric Centuries. Londres, 1976, pp. 29-38.
- Chitchevlov 1992** : CHITCHEVLOV (A.) – Polis et chora, cité et territoire dans le Pont-Euxin. Paris, Les Belles Lettres, 1992, 302 p. (A. Litt. Univ. Besançon, 476).
- Chouquer, Favory 1992** : CHOUQUER (G.) et FAVORY (Fr.) – Les arpentiers romains. Théorie et pratique. Paris, Errance, 1992, 183 p.
- Clément, Peyre 1991** : CLEMENT (P.-A.) et PEYRE (A.) – La voie domitienne. Montpellier, Les Presses du Languedoc, 1991, 190 p.
- Coffin, Sion 1993** : COFFIN (A.) et SION (H.) – Les relations atlanto-méditerranéennes. Eléments pour une révision chronologique du Bronze final atlantique. *Méditerranée*, 1993, 2, pp. 285-310 (Portugal).
- Coulouma, Claustres 1943** : COULOUMA (J.) et CLAUSTRE (G.) – L'oppidum de Cessero près de Saint-Thibéry. *Gallia*, 1, 1943-2, pp. 1-18.
- Depeyrot et al. 1986** : DEPEYROT (G.), FEUGÈRE (M.) et GAUTHIER (P.) – Prospections dans la moyenne et la basse vallée de l'Hérault, monnaies et petits objets. *ALang*, 4, 1986, pp. 113-163.
- Djindjian 1991** : DJINDJIAN (F.) – Méthodes pour l'archéologie. Paris, Armand-Colin, 1991, 401 p.
- Espérou et al. 1980** : ESPÉROU (J.-L.), NICKELS (A.) et ROQUES (P.) – La nécropole du Premier Age du Fer de "La Cartoule" à Servian, Hérault. *ALang*, 5, 1980, pp. 93-102.
- Etienne 1993** : ETIENNE (R.) – L'Emporion chez Strabon. A- Les emporia straboniens : inventaire, hiérarchie et mécanismes commerciaux. In : BRESSON (P.) et ROUILLARD (P.) éd. – L'Emporion. Bordeaux, Centre Pierre-Paris, 1993, pp. 9-22 (Publ. du Centre Pierre-Paris, 26).
- Feugère 1990** : FEUGÈRE (M.) – Les petits objets de l'îlot 3. In : PY (M.) dir. – Fouilles dans la ville antique de Lattes. Lattes, A.R.A.L.O., 1990, pp. 191-203 (Lattara, 3).
- Feugère 1991** : FEUGÈRE (M.) – L'apport de l'archéologie. In : Nos (A.) – Montagnac, 6 000 ans d'histoire. Montagnac, 1991, pp. 14-51.
- Feugère 1992** : FEUGÈRE (M.) – Essai d'inventaire archéologique de la commune de Campagnan (Hérault). *ALang*, 16, 1992, pp. 15-24.
- Gailledrat 1993** : GAILLEDRAT (E.) – Céramique ibéro-languedocienne. In : PY (M.) dir. – DICOCER. Dictionnaire des céramiques antiques (VII<sup>e</sup> s. av. n. è. - VII<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan). Lattes, A.R.A.L.O., 1993, pp. 461-469 (Lattara, 6).
- Garcia 1987a** : GARCIA (D.) – Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'Age du Fer : les formes de stockage des grains. *RANarb*, 20, 1987, pp. 43-98.
- Garcia 1987b** : GARCIA (D.) – Le dépôt de bronzes launacien de Roque-Courbe, Saint-Saturin, Hérault. *DocAMérid*, 10, 1987, pp. 9-29.
- Garcia 1990** : GARCIA (D.) – La diffusion des amphores massaliètes vers le Massif Central (vallée de l'Hérault et département de l'Aveyron). In : BATS (M.) dir. – Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Actes de la table ronde de Lattes, 1989 (Tr. du Centre C.-Jullian, 7). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1990, pp. 111-117 (Et. Massa., 2).
- Garcia 1992a** : GARCIA (D.) – Les stèles de la Ramasse à Clermont-l'Hérault. *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 158-165.

- Garcia 1992b** : GARCIA (D.) – Éléments d'architecture publique à Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault). *DocAMérid*, 15, 1992, pp. 31-43.
- Garcia 1992c** : GARCIA (D.) – Les éléments de pressoirs de Lattes et l'oléiculture antique en Languedoc méditerranéen. In : PY (M.) dir. – Recherches sur l'économie vivrière des Lattaresens. Lattes, A.R.A.L.O., 1990, pp. 237-258 (Lattara, 5).
- Garcia 1993** : GARCIA (D.) – Entre Ibères et Ligures. Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques. Paris, CNRS, 1993, 355 p. (Suppl. à la *RANarb*, 26).
- Garcia à paraître** : GARCIA (D.) – La place de la vallée de l'Hérault dans "l'ibérisation" du Languedoc méditerranéen. *DocAMérid*, 16, 1993 (à paraître).
- Garcia, Orliac 1986** : GARCIA (D.) et ORLIAC (D.) – Bassins et disques en bronze à décor perlé du bassin moyen de l'Hérault. *ALang*, 3, 1986, pp. 63-66.
- Garcia, Orliac 1990** : GARCIA (D.), ORLIAC (D.) et al. – Les Courtinals à Mourèze (Hérault). Etude préliminaire de l'habitat protohistorique et son territoire. *DocAMérid*, 13, 1990, pp. 15-34.
- Gasco 1993** : GASCO (J.) – La Préhistoire. In : Cholvy (G.) dir. – L'Hérault de la préhistoire à nos jours. Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, 1993, pp. 32-70.
- Gayraud 1981** : GAYRAUD (M.) – Narbonne antique des origines à la fin du III<sup>e</sup> s. Paris, De Boccard, 1981, 592 p. (Suppl. à la *RANarb*, 8).
- Giry 1961** : GIRY (J.) – La nécropole à incinération de Bonneterre à Tourbes (Hérault). *CahLig*, 10, 1961, pp. 117-238.
- Godbout 1992** : GODBOUT (J. T.) – L'esprit du don. Paris, La Découverte, 1992, 345 p. (Coll. textes à l'appui, série anthropologie).
- Gondard, Ros 1952** : GONDARD (J.) et ROS (R.) – Trouvailles archéologiques à Béziers et aux environs. In : Congrès régional des fédérations historiques de Languedoc, Carcassonne 24-26 mai 1952. Montpellier, 1952, pp. 217-221.
- Goudineau 1980** : GOUDINEAU (Chr.) – Le réseau urbain avant l'unification. In : DUBY (G.) dir. – Histoire de la France urbaine, I. Paris, Seuil, 1980, pp. 72-100 (Coll. Univ. Hist.).
- Goudineau 1983** : GOUDINEAU (Chr.) – Marseilles, Rome and Gaul from the third to the first century B.C. In : GARNSEY (P.), HOPKINS (K.) and WHITTAKER (C.R.) ed. – Trade in the Ancient Economy. Londres, Chatto & Windus, 1983, pp. 76-86.
- Gras 1977** : GRAS (M.) – Agde et le commerce préromain dans le Languedoc archaïque. In : Géographie commerciale de la Gaule. Actes du colloque de Tours, juin 1976. Tours, Univ. de Tours 1, 1977, pp. 152-159 (Caesarodunum, 12, 1).
- Gras 1985a** : GRAS (M.) – Trafics tyrrhéniens archaïques. Rome, 1985, 773 p. (B.E.F.A.R., 258).
- Gras 1985b** : GRAS (M.) – Aspects de l'économie maritime étrusque. *Ktéma*, 10, 1985, pp. 149-162.
- Gras 1993** : GRAS (M.) – Pour une Méditerranée des *emporía*. In : BRESSON (P.) et ROUILLARD (P.) éd. – L'Emporion. Bordeaux, Centre Pierre-Paris, 1993, pp. 103-112 (Publ. du Centre Pierre-Paris, 26).
- Grimal 1979** : GRIMAL (J.) – Le fond de cabane mailhacien des "Jonquies" à Portiragnes (Hérault). *ALang*, 2, 1979, pp. 85-96.
- Grimal, Arnal 1966** : GRIMAL (J.) et ARNAL (J.) – Gisement des Carreïroux de Saint-Apolis de Fontenille, Florensac, Hérault. *BMusMonaco*, 13, 1966, pp. 161-184.
- Guiraud 1985** : GUIRAUD (R.) – Le mobilier métallique de la grotte de Laval de Nize (commune de Lunas, Hérault). *ALang*, 4, 1985, pp. 117-180.
- Guy 1964** : GUY (M.) – L'apport de la photographie aérienne à l'étude de la colonisation antique de la Province de Narbonnaise. Archéologie aérienne, colloque international (31 août-3 sept. 1963). Paris, 1964, pp. 117-124.
- Houlès, Janin 1992** : HOULÈS (N.) et JANIN (Th.) – Une tombe du Premier Age du Fer au lieu-dit Saint-Antoine à Castelnau-de-Guers (Hérault). *RANarb*, 25, 1992, pp. 433-442.
- Higgs, Vita Finzi 1972** : HIGGS (E.S.) et VITA FINZI (C.) – Prehistoric economies : a territorial approach. In : Papers in Economic Prehistory. Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1972, pp. 27-36.
- Jannoray 1955** : JANNORAY (J.) – Ensérune. Contribution à l'étude des civilisations préromaines de la Gaule méridionale. Paris, De Boccard, 1955, 490 p. et LXXI pl. h.-t. (B.E.F.A.R., 181).
- Jarman 1982** : JARMAN (M.R.) – Early European agriculture. Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1982, 283 p.
- Jully 1973** : JULLY (J.-J.) – La céramique attique de la Monédière, Bessan, Hérault. Bruxelles, Latomus, 1973, 362 p., 30 pl. h.-t. et 34 fig. h.-t.
- Jully 1976** : JULLY (J.-J.) – Céramiques ibéro-languedociennes et ibériques classiques dans les basses vallées de l'Hérault et de l'Orb. Typologie, chronologie. *Ampurias*, 38-40, 1976-1978, pp. 387-393.
- Jully 1982** : JULLY (J.-J.) – Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques en Languedoc méditerranéen, Roussillon et Catalogne. Partie 1. Paris, Les Belles Lettres, 1982, 914 p. (Centre de Rech. d'Hist. Anc., 46).
- Jully 1983** : JULLY (J.-J.) – Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques en Languedoc méditerranéen, Roussillon et Catalogne. Partie 2. Paris, Les Belles Lettres, 1983, 1561 p. (Centre de Rech. d'Hist. Anc., 46).
- Jully et al. 1978** : JULLY (J.-J.) et al. – Agde antique. Pézenas, 1978, 64 p.
- Lepore 1969** : LEPORE (E.) – Osservazioni sul rapporto tra fatti economici et fatti di colonizzazione in Occidente. *Diala*, III, 1969, pp. 177-188.
- Leveau 1993** : LEVEAU (Ph.) – Sociétés antiques et écologie des milieux montagnard et palustre (La construction des paysages méditerranéens). In : LEVEAU (Ph.) et PROVANSAL (M.) – Archéologie et environnement : de la Sainte-Victoire aux Alpilles. Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1993, pp. 18-43.
- Liou, Marichal 1978** : LIOU (B.) et MARICHAL (R.) – Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse de Saint-Gervais à Fos-sur-Mer. *Archéonautica*, 2, 1978, pp. 109-181.
- Liou 1987** : LIOU (B.) – Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, Toulon, Port-la-Nautique, Arles, Saint-Blaise, Saint-Martin-de-Crau, Mâcon, Calvi. *Archéonautica*, 7, 1987, pp. 55-139.
- Liou 1988** : LIOU (B.) – Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants. In : Actes du Congrès d'Orange, 12-15 mai 1988. Marseille, S.F.E.C.A.G., 1988, pp. 171-177.
- Lioult 1977** : LIOULT (Cl.) – La répartition des meules préromaines en roche volcanique entre Rhône et Var. Contribution à l'étude économique des peuples préromains du sud-est de la Gaule. In : Géographie commerciale de la Gaule. Actes du colloque de Tours, juin 1976. Tours, Univ. de Tours 1, 1977, pp. 227-255 (Caesarodunum, 12, 1).
- Long 1990** : LONG (L.) – Amphores massaliètes : objets isolés et gisements sous-marins du littoral français méditerranéen. In : BATS (M.) dir. – Les amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). Actes de la table ronde de Lattes, 1989 (Tr. du Centre C.-Julian, 7). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1990, pp. 27-70 (Et. Massa., 2).
- Lugand 1986** : LUGAND (M.) – Observations sur le mode de construction d'une voie romaine : une coupe de la Voie Domitienne sur une commune du bassin de Thau (Pinet, Hérault). *ALang*, 1986, 4, pp. 165-172.
- Marchand 1982** : MARCHAND (G.) – Essai de classement typologique des amphores étrusques, La Monédière, Bessan, Hérault. *DocAMérid*, 5, 1982, pp. 145-158.
- Martin 1973** : MARTIN (R.) – Rapports entre les structures urbaines et les modes de division et d'exploitation du territoire. In : FINLEY (M.I.) ed. – Problèmes de la terre en Grèce ancienne. Paris-La Haye, Mouton & Co éd., 1973, pp. 97-112.
- Morel 1982** : MOREL (J.-P.) – Les phocéens d'Occident : nouvelles données, nouvelles approches. In : I Focei dall'Anatolia all'Oceano. *PP, CCIV-CCVII*, 1982, pp. 479-500.
- Morel 1983** : MOREL (J.-P.) – Les relations économiques dans l'Occident grec. In : Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Rome, Ec. Franç., 1983, pp. 549-580 (coll. Ec. Franç. Rome, 67).
- Morel 1990** : MOREL (J.-P.) – Les échanges entre la Grande-Grèce et la Gaule du VII<sup>e</sup> au I<sup>er</sup> s. avant J.-C. In : La Magna Grecia e l'estremo Occidente. *Atti del XXIX Convegno di studi sulla Magna Grecia* (Taranto, 1989). Tarante, 1990 (1991), pp. 247-293.
- Morel 1992** : MOREL (J.-P.) – Marseille dans la colonisation phocéenne. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. –

- Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 15-25 (Et. Massa., 3).
- Moritz 1958** : MORITZ (L. A.) – Grain-mills and flour in classical Antiquity. Oxford, Clarendon Press, 1958.
- Murray, Price 1992** : MURRAY (O.) et PRICE (S.) dir. – La cité grecque d'Homère à Alexandre. Paris, La Découverte, 1992, 431 p.
- Nickels 1976a** : NICKELS (A.) – Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière (Bessan, Hérault). *Gallia*, 34, 1976-1, pp. 95-128.
- Nickels 1976b** : NICKELS (A.) – Contribution des fouilles de l'arrière-pays d'Agde à l'étude des rapports entre Grecs et indigènes en Languedoc (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s.). *MEFRA*, 88, 1976, pp. 141-157.
- Nickels 1978** : NICKELS (A.) – Contribution à l'étude de la céramique grise archaïque en Languedoc-Roussillon. In : Les céramiques de la Grèce de l'Est et leur diffusion en Occident. Paris/Naples, CNRS/Inst. Franç. de Naples, 1978, pp. 248-267.
- Nickels 1981** : NICKELS (A.) – Recherches sur la topographie de la ville antique d'Agde (Hérault). *DocAMérid.*, 4, 1981, pp. 29-50.
- Nickels 1982** : NICKELS (A.) – Agde grecque, les recherches récentes. *PP*, 204-207, 1982, pp. 269-279.
- Nickels 1983** : NICKELS (A.) – Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc. In : Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Pise/Rome, 1983, pp. 409-428.
- Nickels 1987** : NICKELS (A.) – Le site protohistorique de Mont-Joui à Florenzac (Hérault). *RANarb*, 20, 1987, pp. 3-42.
- Nickels 1989** : NICKELS (A.) – La Monédière à Bessan (Hérault). Le bilan des recherches. *DocAMérid.*, 12, 1989, pp. 51-120.
- Nickels 1990** : NICKELS (A.) – Essai sur le développement topographique de la nécropole protohistorique de Pézenas. *Gallia*, 47, 1990, pp. 1-27.
- Nickels, Marchand 1976** : NICKELS (A.) et MARCHAND (G.) – Recherches stratigraphiques ponctuelles à proximité des remparts antiques d'Agde. *RANarb*, 9, 1976, pp. 45-62.
- Nickels et al. 1981** : NICKELS (A.) et al. – La nécropole du Premier Age du Fer d'Agde. Les tombes à importations grecques. *MEFRA*, 93, 1981-1, pp. 89-127.
- Nickels et al. 1989** : NICKELS (A.), MARCHAND (G.) et SCHWALLER (M.) – Agde, la nécropole du premier Age du fer. Paris, CNRS, 1989, 498 p. (Suppl. à la *RANarb*, 19).
- Nixon, Price 1992** : NIXON (L.) et PRICE (S.) – La dimension et les ressources des cités grecques. In : Murray, Price 1992, pp. 163-200.
- Osborne 1985** : OSBORNE (R.) – Demos, the discovery of Classical Attica. Cambridge, Cambridge Univ. Press, 1985, 142 p.
- Pérez 1990** : PÉREZ (A.) – Un cadastre inédit entre Libron et Lez, et la question de la fondation coloniale de Béziers. *DocAMérid.*, 13, 1990, pp. 207-220.
- Pérez 1990a** : PÉREZ (A.) – Les cadastres antiques de la cité de Béziers. Systèmes inédits et problèmes de chronologie. *RANarb*, 23, 1990, pp. 33-52.
- Picheire 1943** : PICHEIRE (Dr.) – L'embouchure de l'Hérault. *BSocLangGéo*, 14, 1943, pp. 145-155.
- Pion et al. 1990** : PION (P.) avec la collaboration de AUXIETTE (G.), BOUREUX (M.), BRUN (P.), DEMOULE (J.-P.), POMMEPUY (Cl.) et ROBERT (Br.) – De la Chefferie à l'Etat ? Territoires et organisation sociale dans la vallée de l'Aisne aux Ages des métaux (2200-20 av. J.-C.). In : Archéologie et espaces. Actes des X<sup>e</sup> Renc. intern. d'Archéol. et d'Hist. d'Antibes, 1989. Juan-les-Pins, A.P.D.C.A., 1990, pp. 183-260.
- Pippidi 1973** : PIPPIDI (D. M.) – Le problème de la main-d'œuvre agricole dans les colonies grecques de la Mer noire. In : FINLEY (M.L.) éd. – Problèmes de la terre en Grèce ancienne. Paris/La Haye, Mouton & Co éd., 1973, pp. 63-82.
- Polignac 1984** : POLIGNAC (Fr. de) – La naissance de la cité grecque. Culture, espace et société (VIII<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Paris, La Découverte, 1984, 190 p. (Coll. textes à l'appui).
- Pomarèdes 1992** : POMARÈDES (H.) en coll. avec BERMOND (I.) – Recherches récentes sur l'agglomération antique d'Embonne (Agde, Hérault). *ALang*, 16, 1992, pp. 51-62.
- Prades, Arnal 1965** : PRADES (H.) et ARNAL (J.) – Le gisement du Pierras de l'Hermitage, Servian, Hérault. *BMusMonaco*, 12, 1965, pp. 187-200.
- Py 1990** : PY (M.) – Culture, économie et sociétés protohistoriques de la région nimoise. Rome, 1990, 2 vol., 957 p. (Coll. Ec. Franç. Rome, 131).
- Py 1992a** : PY (M.) – Les tours monumentales de la région nimoise. *DocAMérid.*, 15, 1992, pp. 117-125.
- Py 1992b** : PY (M.) – Meules d'époque protohistorique et romaine provenant de Lattes. In : PY (M.) dir. – Recherches sur l'économie vivrière des Lat-tarenses. Lattes, A.R.A.L.O., 1990, pp. 183-232 (Lattara, 5).
- Py 1993** : PY (M.) – Les Gaulois du Midi. De la fin de l'Age du Bronze à la conquête romaine. Paris, Hachette, 1993, 288 p. (Coll. La mémoire du temps).
- Py, Garcia 1993** : PY (M.) et GARCIA (D.) – Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault). *Gallia*, 50, 1993, pp. 1-93.
- Rancoule 1984** : RANCOULE (G.) – Le bassin moyen de l'Aude à l'Age du fer. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, EHESS, Toulouse, 1984, 483 p. (dactyl.).
- Richard, Aris 1979** : RICHARD (J.-Cl.) et ARIS (R.) – Les découvertes monétaires d'Agde (Hérault). *EtPézenas*, X, 3, 1979, pp. 3-20.
- Richard 1992** : RICHARD (J.-Cl.) – La diffusion des monnayages massaliètes au-delà du territoire de Marseille. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 255-260 (Et. Massa., 3).
- Rouillard 1991** : ROUILLARD (P.) – Les Grecs et la Péninsule ibérique du VIII<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Casa de Velásquez, diff. De Boccard, 1991, 468 p., 48 pl. dessins (Publ. du Centre P.-Paris, 21).
- Sagnes 1961** : SAGNES (J.) – Etat présent des questions concernant Agde antique. Montpellier, Faculté de lettres, 1961, 42 p. (M. de D.E.S.).
- Sagnes 1971** : SAGNES (J.) – Agde antique : essai de synthèse. In : Actes du congrès Fédération Hist. Lang. Méditerranéen et Rouss. de Béziers (1970). Montpellier, 1971, pp. 51-62.
- Sanmarti-Greco 1992** : SANMARTI-GRECO (E.) – *Massalia et Emporion* : une origine commune, deux destins différents. In : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille, 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, A.D.A.M. éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 27-41 (Et. Massa., 3).
- Sparkes 1976** : SPARKES (B.A.) – Treading the Grapes. *BABesch*, 51, 1976, pp. 47-64.
- Tréziny 1986** : TRÉZINY (H.) – Cité et territoire : quelques problèmes. In : BATS (M.) et TRÉZINY (H.) éd. – Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 1985 (Trav. du Centre C.-Jullian). Aix-en-Provence, Univ. de Provence, 1986, pp. 7-16 (Et. Massa., 1).
- Ugolini, Olive 1987** : UGOLINI (D.) et OLIVE (Chr.) – Béziers et les côtes languedociennes dans l'Ora Maritima d'Avienus (vv. 586-594). *RANarb*, 20, 1987, pp. 143-154.
- Ugolini et al. 1991** : UGOLINI (D.), OLIVE (Chr.) et al. – Béziers au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. : étude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site. *DocAMérid.*, 14, 1991, pp. 141-204.
- Unterman 1992** : UNTERMAN (J.) – Quelle langue parlait-on dans l'Hérault pendant l'Antiquité ? *RANarb*, 25, 1992, pp. 19-27.

